

éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

NOVEMBRE 2024

#145

www.eco121.fr

D 28899 -145 - F: 7,50 €



OLIVIER ARRIGAUT, FNTR

“NOUS NE SOMMES
PAS SEREINS
POUR L'AVENIR” P.32

DANS LES COULISSES D'EXOTEC

La toute première licorne industrielle française a ouvert ses portes à Eco121. Le spécialiste en robotique logistique a embauché son millième salarié il y a quelques semaines. Visite guidée par son co-dirigeant Renaud Heitz. P.14

→ APRÈS LE COMITÉ GRAND LILLE, GRANDS LA COMMUNAUTÉ ? P.24 → EURASANTÉ REÇOIT UNE DOSE À 6,9 M€ P.23

**Professionnels de santé,
découvrez notre offre de service**



Santexpert

Des conseils, outils et experts pour vous accompagner dans la durée.



Scannez-moi pour un accès
direct à SantExpert.

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Communication à caractère publicitaire.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance. Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social : 612 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole Code NAF 6419 Z - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Titulaire de la carte professionnelle «Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs» n° CP 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CO Grand Lille garantie financière : CEGC, 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS. - Crédit : ALTMANN + PARTNER - Crédit photo : Vincent Lobelle.

Paradoxes

La crise financière de notre pays écrase le reste de l'actualité depuis plusieurs semaines. Dérapages totalement incontrôlés, menaces sur les notations internationales, et désormais concours Lépine des hausses d'impôts. Hormis quelques *vox clamantis in deserto*, le sujet était systématiquement nié ou minoré : la dette européenne pouvait prendre le relais, grâce à la complaisance supposée de la BCE, on pourrait « rouler » indéfiniment la dette, et de toute façon l'actif net de la France est si important qu'il couvrirait largement les engagements du pays.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre. Car l'Etat a largement fait appel à de grands groupes de consulting, et les rapports récurrents de la Cour des Comptes alertent depuis longtemps sur l'inexorable dégradation de la situation française. Le niveau d'information des dirigeants n'a jamais été aussi affûté. On doit y ajouter le simple benchmarking : l'ensemble de nos voisins européens ont adopté des mesures de redressement de leurs comptes, tout particulièrement après la crise Covid. Il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre que l'exception française ne pourrait pas durer indéfiniment.

GISEMENT DE PRODUCTIVITÉ PUBLIQUE

Le climat général est devenu anxiogène. Mais ne pourrait-on pas voir dans notre défaillance collective une chance unique ? En effet, notre immobilisme quasi total dans la réforme de l'Etat nous offre paradoxalement un gisement de productivité publique absolument gigantesque. Un seul chiffre : l'Allemagne, qui compte 16 millions d'habitants de plus que la France, gère son administration avec un million de fonctionnaires en moins. Et puisque nous semblons être incapables de trouver où réduire le périmètre métastatique de l'Etat, pourquoi ne pas demander à l'intelligence artificielle de nous y aider en mesurant l'efficacité relative des structures publiques ? Et pourquoi pas interroger directement les Français ? Notre appétit pour les états généraux de toutes sortes aurait cette fois un thème d'importance stratégique pour apporter à un appareil d'Etat aussi obèse qu'impuissant un début de solutions. Quitte même à les adopter par un référendum apportant à l'exécutif une légitimité qui lui fait tant défaut.



Photo © GregLeduc

sommaire

TENDANCES 4-11

- Un musée de la boulangerie en vue ?
- Le projet Orano-Stellantis mort-né

GRAND ANGLE 14-20

- Photoreportage : Dans les coulisses d'Exotec
- Interview de Renaud Heitz : "Notre réussite, c'est aussi notre capacité de nous projeter à l'international"

TERRITOIRES 22-34

- Le canal Seine-Nord : future destination touristique ?
- 123 Pare-Brise se déploie à marche forcée
- GPA : 42 M€ pour recycler des véhicules dans l'Oise
- Olivier Arrigault, FNTR : « Nous ne sommes pas sereins pour l'avenir »

ENTREPRENDRE 36-43

- Rubika prend le soleil de la Réunion
- Le Pays de Valois veut renforcer son attractivité économique

DÉTENTE 46-48

- Don Quichotte à Compiègne
- Raphaël lillois

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collèges d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collège, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts.

Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collège professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

éco

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€
Siret 528 819 485 00038
Siège social : Ecopresse - Parc Riveo
300 rue de Lille -
59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05 / www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing
RÉDACTEUR EN CHEF
Yann Suty

JOURNALISTE
Julie Kiavué

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc

PUBLICITÉ
Rossil Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rossilconseilmedias.fr

SECRETARIAT
Nora Belfan
Tél. : 03 55 33 21 05

IMPRIMEUR
Imprimerie Jean-Bernard
Groupe Techniphoto
ZAC de Ravennes les Francs
Rue d'Amsterdam
59910 Bondueux

ISCN : 2109-3792

DÉPÔT LÉgal : à parution

DEUX FONDS SANTÉ EN VUE

Deux nouveaux outils de capital-investissement sont en gestation en région : le premier, qui devrait être doté de 40 M€ cible la silver economy, autrement dit le bien-vieillir. La mutuelle Interiale aurait déjà donné son accord. L'autre fonds serait dédié quant à lui au secteur vétérinaire et à la nutrition animale. Les grands laboratoires vétérinaires français seraient partants pour accompagner ce projet. Les deux fonds auraient une vocation nationale.



1 million

C'est le nombre de logements énergivores dans les Hauts-de-France selon l'Insee. Soit 42% du parc de résidences principales classées en diagnostic performance énergétique E, F ou G. Un score supérieur de 3 points à la moyenne nationale. On relèvera que plus d'un logement ancien sur deux (construit avant 1975) est énergivore, contre 9% seulement pour ceux construits après 2000.



Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUES SUR NOTRE SITE ECO121.FR

- 1 **Bonduelle encaisse 120 M€ de pertes et accélère sa transformation**
- 2 **Le canal Seine Nord, future destination touristique ?**
- 3 **Maxime Holder succède à Arnaud Lefort à la tête de CCI International**
- 4 **Stellantis-Orano : l'unité de recyclage de batteries ne verra pas le jour à Dunkerque**
- 5 **BCA Travaux fait monter IRD Invest et BTP Capital à bord**

UNE UNIVERSITÉ XXL

L'Université de Lille pèse à elle seule 8% du PIB métropolitain et 2% du PIB régional, selon une étude d'impact territorial.

Cette même étude, réalisée par la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE), évalue à 2,04 € de dépenses sur le territoire les retombées d'un euro dépensé par l'université. Un étudiant lillois représente en moyenne une dépense annuelle de 9,3 K€. L'université de Lille, c'est 80 000 étudiants, 8 000 personnels, au sein de 15 facultés, instituts et écoles, et 64 unités de recherche. Son président Régis Bordet annonce vouloir tenir désormais une conférence territoriale annuelle « afin de renforcer les synergies et de développer conjointement des chantiers à l'échelle du territoire, en particulier à destination de la jeunesse ».



UN MUSÉE DE LA BOULANGERIE EN VUE ?

Francis Holder n'est pas seulement le capitaine d'industrie que tout le monde connaît avec sa marque phare Paul. C'est aussi un immense collectionneur qui a rassemblé tout au long de sa vie une quantité incroyable et sans doute unique au monde d'œuvres d'art autour de la boulangerie : sculptures, peintures, objets, soit des milliers de pièces. Le groupe de Marcq-en-Barœul songe aujourd'hui à en faire un musée et recherche des partenaires.

Poids lourds : la stratégie payante de l'occasion.

Face à l'inflation des prix du neuf, le marché de l'occasion des poids lourds et utilitaires est de plus en plus plébiscité. C'est un pari gagnant, à condition de faire appel à un professionnel fiable et apte à proposer un véhicule équivalent au neuf pour un budget réduit.

Les Établissements Coquidé, depuis plus de 100 ans au service des professionnels de la région, proposent des véhicules d'occasion disponibles en 48h, avec des garanties proches de celles du neuf.



Des utilitaires et poids lourds d'occasion aussi fiables que le neuf

Car précisons qu'occasion ne signifie pas défaillant ou vieillissant. En matière d'occasion, le marché fournit tout un panel de véhicules, du presque neuf au véhicule vétérinaire qui, une fois révisé, peut rendre à nouveau de grands services à son propriétaire.

En fonction du budget mais aussi de la stratégie décidée, une entreprise peut faire son choix parmi une gamme étendue de véhicules utilitaires et de camions, bien révisés et tout aussi efficaces à l'usage qu'un véhicule neuf.

5 raisons de se tourner vers les poids-lourds d'occasion

Détaillons très concrètement ce qu'une société peut gagner en étudiant les offres de l'occasion :

- Disposer d'une flotte de véhicules avec un prix de revient kilométrique intéressant.
- S'équiper plus rapidement.

- Réduire la perte de valeur liée au neuf.
- Bénéficier de tarifs plus intéressants sur les assurances.
- Réduire son empreinte écologique.

Les services du réseau Coquidé

Les Établissements Coquidé proposent la marque « Used Trucks », véritable division professionnelle de l'occasion Renault Trucks, disposant d'un choix diversifié de véhicules pour répondre aux besoins du client. Des solutions de financement sont possibles pour répondre aux problématiques de chacun et adapter l'investissement au modèle de rentabilité de l'entreprise.

Le label Renault Trucks Selection offre par ailleurs des garanties comparables à celles du neuf et une préparation poussée du camion livré. L'accompagnement se poursuit tout au long de la vie du véhicule, via un contrat d'entretien et des services complémentaires : extension de garantie, plan de maintenance spécifique, outil d'informations sur les consommations, etc.

Non vraiment, l'occasion n'est pas une option par défaut pour l'acquisition d'un poids lourd ou d'un utilitaire : il s'agit d'une possibilité stratégique à saisir aussi souvent que possible !



ets-coquide.fr/occasion/

LE
TOP

VÉGÉTAL 1 – 0 VIANDE



Fin février, le gouvernement publie, « à la demande des éleveurs » d'après le Premier ministre de l'époque Gabriel Attal, un décret interdisant aux marques végétales françaises l'utilisation de dénominations réservés à la viande. Mais voilà, la fin de « steak », « merguez » ou de « jambon » n'aura pas lieu. Début octobre, la Cour de Justice de l'Union Européenne a suspendu le texte considérant qu'il « porterait une atteinte grave et immédiate aux intérêts des industriels ». De quoi ravir le nordiste Accro, qui avait mené une campagne commune aux côtés d'autres marques végétales françaises contre le décret. « On a toujours trouvé que ce décret était incohérent et ce pour deux raisons. D'une part, on ne cherche pas à tromper le consommateur avec nos produits. Il est d'ailleurs complètement capable de faire la différence entre un steak de viande et un steak végétal. D'autre part, il ne visait que les entreprises produisant en France et non pas tous les acteurs du marché », a réagi Renaud Saisset, Dg d'Accro. Son entreprise, créée en 2019, a mis en route son usine de produits alternatifs à la viande à Vitry-en-Artois où elle fabrique 18 références. Elle vise à devenir l'un des leaders européens du marché d'ici à 2025.



“12 ANS APRÈS,
ÇA MARCHE
ENCORE !”

L'enthousiasme de

Philippe Vasseur

ancien président de la CCI Hauts de France, lors de l'inauguration d'Auddicé, à propos de la démarche Rev3 incarnée par cette entreprise du Douaisis.

LE
FLOPLE PROJET
ORANO-STELLANTIS MORT-NÉ

Moins d'un an après avoir annoncé un protocole d'accord, le groupe automobile Stellantis et le spécialiste du nucléaire Orano renoncent. Ils devaient bâtir une usine commune (Stellantis étant majoritaire) de recyclage des batteries et des rebuts de production des giga-factories à Dunkerque (ci-dessous la *black mass* extraite des



batteries usagées). Un projet présenté comme disruptif et qui devait voir le jour à l'horizon 2026. Les deux ex-partenaires ne donnent pas de raison à leur décision et disent « explorer d'autres relations

commerciales potentielles compte tenu de la qualité du procédé de recyclage d'Orano. » Ce dernier confirme bien par ailleurs l'autre projet majeur qu'il porte en région à Gravelines, avec le chinois XTC Energy sur la production de matières premières de batteries. Un projet à 1,5 Md€ et 1 300 emplois.



”MON PÈRE M’A APPRIS QUE RIEN NE RÉSISTAIT À LA TÉNACITÉ ET AU DUR LABEUR”

Maxime Holder,

à propos de son père Francis,
lors de la remise du prix de l'Entrepreneur de l'année EY.

”LES ENTREPRISES S’INSTALLENT PLUS VITE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE QUE DANS D’AUTRES RÉGIONS, CAR ON TRAVAILLE TOUS ENSEMBLE”

Xavier Bertrand,

lors des Rencontres économiques du Valois, le 17 octobre.



”POUR LILLE, ÇA VA ÊTRE UNE TRÈS GROSSE ANNÉE. ÇA VA DANSER, ÇA VA CHANTER, ÇA VA CONSOMMER !”

Thierry Landron,

Président de Lille 3000, qui annonce une fête « gigantesque » à l'occasion d'un nouveau cycle baptisé FIESTA, avec pas moins de 200 expositions au programme.



”VOTRE MÉTROPOLÉ EST POUR NOUS LE PLUS BEAU TREMPIN ENTRE LA BELGIQUE ET LA FRANCE”

La déclaration du

Roi Philippe de Belgique,
à Lille pendant sa visite d'Etat en France.

12 - 17 NOVEMBRE : Festival Innovation Mer et Littoral 2024, Boulogne-sur-Mer

13 - 14 NOVEMBRE : Forum Dev&Co “Territoires en transitions : bâtir le futur”, Kursaal, Dunkerque

15 NOVEMBRE : Le Tour de France de l'IA, organisé par le Mouvement des Entreprises de France et Numeum, Cité des Echanges, Marcq-en-Baroeul, dès 8h

20 NOVEMBRE : Soirée Partners & Connect, JOST Lille, 17h45

20 NOVEMBRE : Salon Solar'Agri Day, Bouldrome de Laon, de 9h30 à 17h

21 NOVEMBRE : Table ronde « Biomimétisme et mobilité », IMTD, Valenciennes, 14h

26-27 NOVEMBRE : World Forum « A contre-temps : les entreprises qui font la différence », Cité des Echanges, Marcq-en-Baroeul

28 NOVEMBRE : Les Rencontres de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) « Urbanistes, aménageurs : quel avenir avec l'intelligence artificielle ? Evolution, révolution ou illusion », La Chaufferie Huet, La Madeleine, dès 9h30

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Isabelle Vincent est la nouvelle directrice générale adjointe de



L'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Cette spécialiste des secteurs des transports, de l'énergie, du climat et de l'environnement a débuté sa carrière au ministère chargé de la mer, avant de rejoindre l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence de la transition écologique (ADEME), puis la Cour des comptes, où elle était conseillère référendaire, son dernier poste.

A l'Agence de l'Eau, elle sera notamment chargée d'accompagner les défis de demain pour l'adaptation du bassin Artois-Picardie au changement climatique, avec entre autres la mise en œuvre de la réforme des redevances, la déclinaison du 12e programme d'intervention ou du Plan Eau et la préparation du prochain SDAGE.

GROUPE VANDERSCHOOTEN

Jordan Tourneur, actuel directeur administratif et financier, prend la succession de Bernard Vanderschooten en tant que directeur général du fabricant de linge de maison français basé à Nieppe. Bernard Vanderschooten demeure président. Ingénieur des mines, dunkerquois d'origine, Jordan Tourneur débute au cabinet d'audit Ernst & Young (EY) à



Paris où il pilote des missions pour de grands comptes industriels français. Il rejoint par la suite Bureau Veritas où il occupe des postes stratégiques jusqu'à la direction financière de la filiale italienne à Milan. Retour en France, et précisément à Lille, en 2014, année durant laquelle il crée une start up dans le domaine du marketing digital incubée à Euratech. Au conseil d'administration de la Maison de l'Environnement à Dunkerque, il met ses compétences au service de la communauté urbaine de Dunkerque et du Grand Port Maritime pour développer la filière des véhicules électriques. Il devient directeur administratif et financier du Groupe Vanderschooten en 2021.

CJD LILLE MÉTROPOLÉ

Charlotte Lefebvre est la nouvelle présidente du Centre des Jeunes Dirigeants pour deux ans. Diplômée en droit de l'Université catholique de Lille et de la Sorbonne à Paris, elle débute sa carrière comme



avocate en droit social. Avant de rejoindre en 2017 l'entreprise familiale, spécialisée dans le linge de maison, Maison Lefebvre, comme directrice de développement. L'année suivante, elle est nommée directrice commerciale. Puis, elle prend la succession de son père à la tête de l'entreprise en 2019.

Sébastien Mignot est pour sa part élu vice-président du CJD Lille Métropole. Ce Skema



rejoint le fabricant de textiles techniques Dickson Constant en 2003. Pendant six ans, il a assuré la gestion marketing et commerciale d'une gamme complète de tissus d'ameublement notamment pour les cafés-hôtels-restaurants. Depuis 2010, il dirige la société MyDiTex, spécialisée dans la personnalisation de tissus d'ameublement, qu'il a fondée.

ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

Pieter Lembrechts prend la direction de la communication, du marketing et des relations



publiques de l'Orchestre National de Lille. Il débute en 2007 au sein de la société belge d'études de marché Calidat comme chef de projet, avant de devenir chargé de clientèle. En 2010, il rejoint le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles au service marketing et communication. L'année suivante, il dirige le même département au sein du Belgian National Orchestra. Avant de devenir en 2019 manager au sein de Casco Phil, la « Philharmonie de chambre belge », son dernier poste.

PORTRAIT EXPRESS

CGI INTERNATIONAL

Maxime Holder

Coup double pour le dirigeant du géant de la boulangerie

L'homme n'est pas un habitué des sunlights. Pourtant en l'espace d'une semaine, Maxime Holder, 55 ans, s'est vu propulsé au devant de la scène en devenant respectivement président de CGI International et lauréat du prix de l'entrepreneur de l'année EY pour la région Nord. Le directeur général du groupe Holder et de son enseigne phare Paul succède à Arnaud Lefort à la tête de l'institution

consulaire avec l'intention d'apporter toute son expérience aux pme de la région. C'est lui qui a piloté tout le développement international de Paul comme Président de Paul International entre 2011 et 2019. Il dirige aujourd'hui un groupe de 828 magasins dont plus de la moitié hors de l'Hexagone, pour un chiffre d'affaires de 954 M€ sous enseignes.



DRAWER



Thomas Thumerelle prend la direction de Drawer.fr, le pure-player lillois de vente de mobiliers racheté par le groupe BUT. En 2004, il cofonde et dirige Motoblouz.com, spécialiste de la vente d'équipements et d'accessoires pour motards, qu'il quitte 15 ans plus tard. En 2022, il cofonde et dirige Elfy pendant deux ans, une appli mobile d'éducation nutritionnelle et culinaire.

VILLAGE BY CA NORD DE FRANCE



Nathalie Ryckebusch est la nouvelle start up manager du Village by CA Nord de France. Elle succède à Franck Biehler, devenu « maire » du Village de start up. La Nordiste rejoint le Crédit Agricole Nord de France en 2011 comme gestionnaire flux internationaux. Deux ans plus tard, elle devient assistante commerciale, avant d'être nommée conseillère innovation en 2022, son dernier poste.



GALLOREMA



VITI VINI 2024 : MERCI !

001100003

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

INFORMATIONS : 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **69€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **109€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)



Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____ TEL. _____

E-MAIL _____



ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59620 MARQUETTE-LEZ-LILLE



Japet Medical entre à l'Élysée

Le fabricant loossois d'exosquelettes contre la pénibilité au travail a été désigné lauréat de La Grande Exposition du Fabriqué en France. Initié dès 2020 par le Président de la République Emmanuel Macron, ce rendez-vous annuel vise à promouvoir et mettre à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs ou encore les industriels engagés dans la fabrication française. La start up Japet Medical représentera donc la région Nord, et exposera au public son exosquelette motorisé entièrement imaginé et développé dans l'Hexagone.

Co-fondée par Amélie Blondeaux, Damien Bratic, et Antoine Noël, l'entreprise a levé 4 M€ depuis sa création dont 2,7 M€ en crowdfunding. Japet Medical prévoit des investissements majeurs en R&D, la démocratisation des exosquelettes en entreprises et une expansion à l'international à horizon 2025 (lire également ECO121 n°144).

 Save the date !

13 novembre
de 9h à 16h

Salon de recrutement
tech Talent Fair

28 novembre
De 13h30 à 18h

Comité de déploiement
et d'investissement
d'EuraTech

11 décembre
17h30

Invest Innove

Rossel France ressuscite Alanna

Lancée en 2020 par Marie Salmon, la start up Alanna (Eco121 n°132) est une plateforme sociale en ligne qui vient en aide aux familles endeuillées. Dans les démarches d'annonces du décès d'un proche, dans l'organisation des obsèques ou encore dans la gestion des différentes démarches administratives. Trois ans après sa création, la jeune pousse lilloise, basée à Euratech, a été placée en septembre 2023 en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Lille Métropole. Un an plus tard, le groupe média belge Rossel France, dont fait partie La Voix du Nord, vient tout juste d'annoncer son rachat pour un montant non communiqué. « Cette fusion d'expertises entre les titres Rossel France et Alanna permettra au groupe de répondre de manière plus personnalisée aux besoins des familles », déclare le groupe média familial.

1,2 million

C'est le montant que vient de lever Movalib lors de son tout premier tour de table. Celui-ci a



été réalisé auprès de Bpifrance, French Tech Seed, Hodefi, Banque Populaire du Nord, HDFID mais aussi de plusieurs business angels et chefs d'entreprises. La jeune pousse a mis au point un assistant qui permet aux garagistes de se décharger des tâches chronophages comme la prise de rendez-vous, la commande de pièces ou encore la facturation. Créée en 2023 par Ludovic Rigot et Dimitri Charrieau (photo), Movalib est accompagnée par le technopôle des mobilités innovantes Transalley à Valenciennes et incubée à EuraTech. Elle emploie 9 personnes.

RGPD : Extern SN en mode Sentinelle

La mairie de Lille en mars 2023, les différents ministères et administrations un an plus tard, sans oublier les enseignes comme Boulanger et Cultura en

septembre dernier... les cyberattaques auraient pu coûter cher et être préjudiciables aux établissements victimes en cas de non-respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). Extern SN, spécialiste dans l'édition, le développement et la protection des données, né en 2023 à Wambrechies, a mis en place Sentinelle RGPD. Grâce à l'IA, la solution scanne l'intégralité des systèmes d'information des entreprises pour détecter et cartographier les données personnelles et sensibles. Puis, signaler les données non conformes au RGPD et inappropriées comme des informations médicales, religieuses ou politiques. « Sentinelle RGPD s'intègre facilement aux systèmes de stockage de données courants », indique l'entreprise qui emploie 6 salariés.





AGTECH

Ferme verticale : Jungle débranche définitivement ses LEDs

Les levées de fonds spectaculaires ne sont pas toujours gages de succès pérenne. Trois ans après son tour de table de 42 M€, dont 35 M€ d'emprunt bancaire, Jungle met fin à sa pousse. Fondée en 2016, la start up d'agtech cultivait sans pesticide, sans terre, ni soleil, des herbes aromatiques, des micropousses et des salades dans la plus grande ferme verticale de l'Hexagone. Cette dernière était installée dans un hangar de 4 000 m² à Château-Thierry dans l'Aisne. Des caméras contrôlaient les étapes des



pousses et des robots-agriculteurs géraient les parcelles réparties sur 9 mètres de haut. Mais ce système d'agriculture hydroponique unique, sous lumière LED violette allumée 16 heures par jour, n'a pas su trouver son équilibre financier. D'autant que la hausse des coûts énergétiques n'a pas aidé Jungle à garder la tête hors de l'eau. La consommation d'énergie représentait 30% des coûts de production. L'entreprise prévoyait pour ces futures fermes verticales l'installation de panneaux solaires pour couvrir 80% des besoins.

PRODUCTIVITÉ DÉCOUPLÉE

Après son placement en redressement judiciaire ce printemps, la société de Gilles Dreyfus et Nicolas Seguy a finalement été liquidée par le tribunal de commerce de Soissons, faute de projets de reprise solides. « *Après un incroyable parcours de 8 ans avec Jungle, malgré tous nos efforts et le formidable soutien de notre équipe, des investisseurs et des*

créanciers, l'entreprise est arrivée au bout de son chemin », a annoncé mi-octobre Nicolas Seguy dans un post LinkedIn. Il confie également rejoindre l'entreprise Growy, spécialisée aussi des fermes verticales. La méthode agricole de Jungle, à la productivité décuplée (au moins dix fois supérieure à l'agriculture conventionnelle), avait pourtant séduit le marché de Rungis, les géants de la grande distribution Carrefour, Monoprix, Grand Frais et Intermarché, mais aussi l'industrie pharmaceutique et celle de la cosmétique-parfumerie. L'entreprise était parvenue à mettre au point le tout premier extrait naturel de muguet pour le compte du parfumeur suisse Firmenich.

Jungle employait une trentaine de salariés. En 2022, elle avait produit 160 tonnes de végétaux pour 1 M€ de chiffre d'affaires. La société envisageait cette année d'atteindre sa pleine capacité, soit 400 tonnes, pour 5 M€ de ventes et l'ouverture de deux fermes verticales, dans le Sud et dans l'Ouest, d'ici à 2025 ■

Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 100 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, acteurs de la recherche, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.



BÂTIMENT : COMMENT DÉCONSTRUIRE POUR MIEUX VALORISER ?

16,7 millions de tonnes. C'est le volume colossal de déchets générés chaque année en Hauts-de-France par la filière BTP sur les chantiers. Autre donnée de l'enquête menée par la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) des Hauts-de-France et la DREAL Hauts-de-France, les bâtiments engendrent à eux seuls 2,7 millions de tonnes. Problème : le taux de recyclage des déchets non dangereux, notamment dans le second œuvre, est très bas.

Dans un contexte d'urgence climatique, sur fond de lutte contre le gaspillage et de préservation des ressources naturelles, régie par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), l'Etat a lancé en 2023 la « REP PMCB », comprenez, la Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et les Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment. Objectif de cette nouvelle filière : intensifier et assurer la gestion des déchets issus de la conception, l'entretien, la maintenance et l'exploitation des bâtiments avec pour objectif, entre autres, un taux de recyclage

du plâtre de 37% à l'horizon 2027 contre 16% à date. Pour atteindre ces objectifs, l'Etat, l'ADEME Hauts-de-France et la Région mettent à disposition toute une palette de dispositifs d'accompagnement. Citons par exemple l'Observatoire déchets-matières des Hauts-de-France (Odema) créé en 2022. Porté et animé par le Cerdd, cet outil multipartenarial réalise un état des lieux des gisements en déchets, ressources et matières en région afin d'éclairer les institutions, les entreprises et les collectivités sur les bonnes pratiques, et *in fine* aider à la prise de décisions notamment en matière de politiques publiques et économiques. Par ailleurs, l'ADEME a piloté en 2023 et 2024 l'AAP ORMAT- Objectif Recyclage MATières, un appel à projets (AAP) annuel financé par le Fonds Economie Circulaire, avec lequel l'agence de la transition écologique entend donner un coup de pouce aux projets favorisant le recyclage et l'incorporation de matières premières recyclées dans les process. « Les entreprises éligibles peuvent bénéficier d'une aide à la réalisation de diagnostics, d'études de faisabilité et d'essais ou d'un soutien aux investissements », détaille François Humbert, coordinateur et ingénieur Economie Circulaire à l'ADEME Hauts-de-France (francois.humbert@ademe.fr).

Lors de la première édition de cet AAP, 107 projets, totalisant 115 M€ d'investissement, ont été soutenus à l'échelle nationale

avec près de 20 M€ d'aides en 2023 pour tous les matériaux et filières concernés par l'AAP. Autre dispositif d'accompagnement : la plateforme Expérimentations Urbaines qui englobe ressources techniques, retours d'expériences et méthodologies axés sur l'urbanisme circulaire.

Enfin, la filière BTP peut également bénéficier de l'effet réseau en assistant aux différents collectifs régionaux animés par le pôle d'excellence régional de l'éco-transition CD2E.

Ces rendez-vous, organisés (le prochain aura lieu le jeudi 28 novembre au Quai de l'Innovation à Amiens), réunissent pas moins de 150 experts du recyclage et du réemploi. « L'objectif de toutes ces grandes actions est de concilier économie circulaire et urbanisme pour offrir plusieurs vies et usages à nos bâtiments », poursuit François Humbert, avec à la clef, selon l'étude prospective "Economie Circulaire et emplois en Hauts-de-France", 1 200 à 2 500 emplois à l'horizon 2050 contre 500 aujourd'hui en lien avec cette filière ■

Pour en savoir plus



« L'OBJECTIF EST D'OFFRIR PLUSIEURS VIES ET USAGES A NOS BÂTIMENTS »

FRANÇOIS HUMBERT, ADEME HAUTS-DE-FRANCE

ENTREPRISES



RENOUVELLEMENT DE VOTRE FLOTTE: FAITES LE PLEIN D'OPTIONS

GRÂCE À DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT ADAPTÉES AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE :
AVEC OPTION D'ACHAT, LOCATION LONGUE DURÉE, CRÉDIT MOYEN TERME.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORD DE FRANCE
ENTREPRISES

Document à caractère publicitaire.

Offres réservées aux personnes agissant à des fins professionnelles. Crédit moyen terme sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Location avec Option d'Achat (LOA) et Location Longue Durée (LLD) sous réserve de l'accord respectivement de Lixtal et de CA Mobility, loueurs.

L'offre de Location Longue Durée (LLD) Agilauto est commercialisée par CA Mobility en qualité de loueur. Offre de Location Longue Durée sous réserve d'acceptation par CA Mobility SAS au capital de 25 063 000 €, 1, rue Victor-Basch - CS 70008 - 91068 Massy Cedex, 852 479 153 RCS Evry. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 21 007 784 (www.orias.fr). Agilauto est une marque de CA Consumer Finance S.A. L'offre de Location avec Option d'Achat (LOA) est conçue sous la marque Crédit Agricole Leasing par Lixtal, Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 69 277 663,21 € - Siège social : 12, place des États-Unis - CS 90002 92548 - Montrouge Cedex - France - 682 039 078 RCS Nanterre - Siret 682 039 078 00832 - TVA intracommunautaire FR 22 682 039 078.

09/2024 - 4885 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 077 707 050 € - 784 626 486 RCS Nanterre. Crédit photo : Yann Stofor.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual Nord de France, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est : 10 avenue Foch BP 369, 59020 LILLE Cedex, 440 676 519 RCS LILLE METROPOLE, Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 019 406 (www.orias.fr), ND : 244106



Dans les coulisses d'Exotec

TEXTES Yann Suty PHOTOS Sophie Stalnikiewicz

Ce mois-ci, Eco121 franchit les portes d'Exotec, l'un des fleurons de l'économie régionale. Installée à Croix, l'entreprise fondée par Renaud Heitz et Romain Moulin connaît une croissance très soutenue autour de la technologie disruptive de ses robots logistiques. Son chiffre d'affaires a atteint 280 M€ lors de son dernier exercice. Après avoir levé 335 M\$ en 2021, Exotec est devenue la seule licorne industrielle régionale. Cet été, elle a embauché son millième employé. Avant de déménager à Wasquehal en 2025, elle nous convie dans son site d'assemblage de robots. Visite.





L'ATELIER D'ASSEMBLAGE

Dans l'atelier, les équipes d'Exotec assemblent la partie inférieure des robots. A chaque poste, un opérateur se voit confier une mission particulière. Toutes les étapes de l'assemblage sont détaillées sur écran. Un modèle à suivre scrupuleusement pour s'assurer une qualité toujours égale. Et pour garantir la qualité, une personne monte le robot et une autre vérifie qu'il n'y a aucune erreur. L'atelier comporte au total une trentaine de postes.

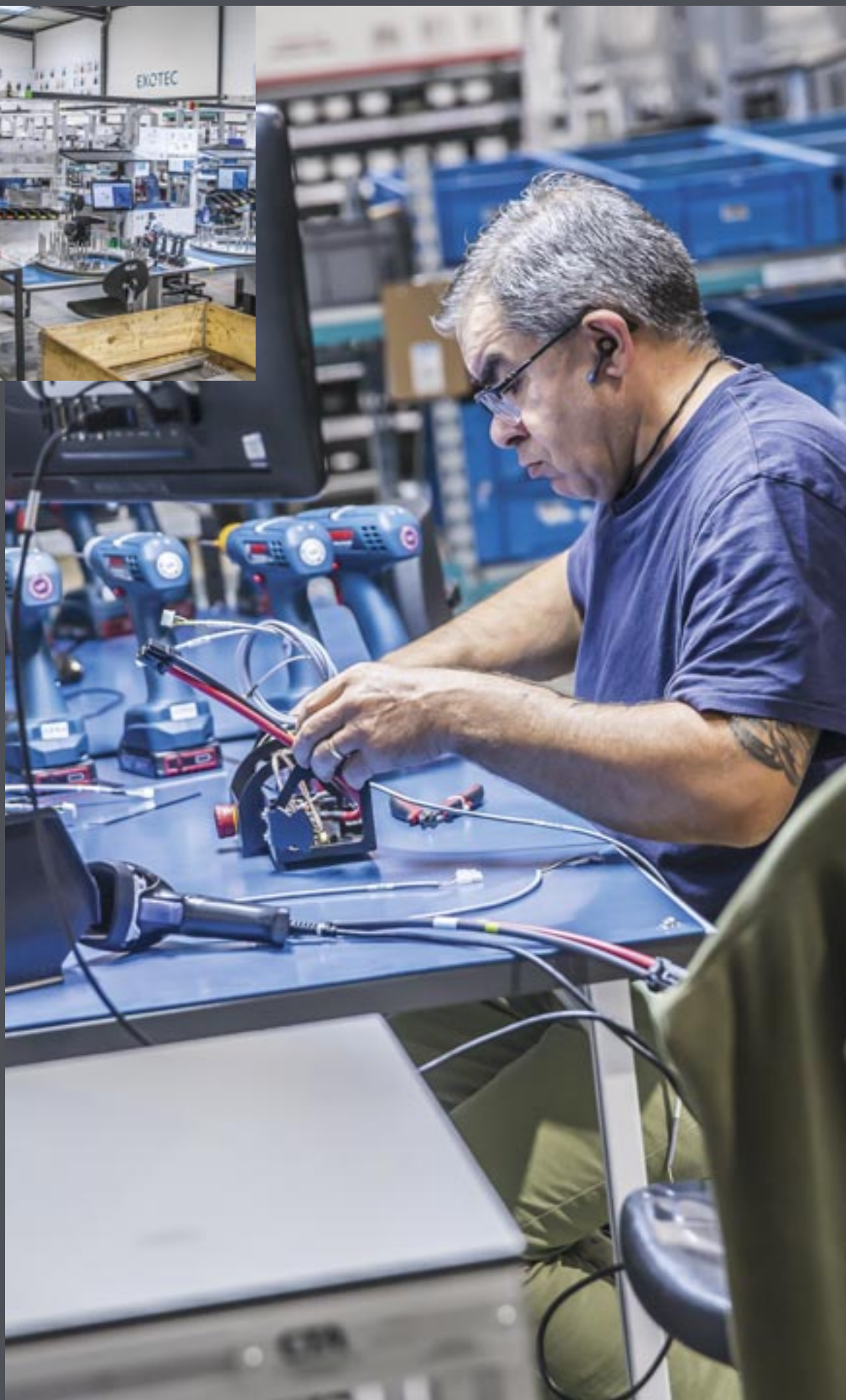


LES OPÉRATEURS CHANGENT RÉGULIÈREMENT DE POSTE POUR ÉVITER LA LASSITUDE ET LES GESTES RÉPÉTITIFS.



LES RACCORDEMENTS

De l'autre côté de l'atelier, des opérateurs procèdent aux raccordements hardware. Ils installent une carte-mère et la configurent afin que le robot prenne vie... ou presque. « *C'est le cerveau du robot* », indique l'un des opérateurs avant de s'assurer qu'il fonctionne correctement.



EXOTEC EN BREF

- Siège : Croix (Wasquehal en 2025)
- Création en 2015 par Romain Moulin et Renaud Heitz
- Chiffre d'affaires : 280 M€
- Dont 80% à l'export
- Effectif : 1 000 personnes, dont 700 en France
- Trois sièges à l'international : Munich, Atlanta, Tokyo

VIVA FABRICA!

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
26 FÉVRIER - 2 MARS 2025

RÉINVENTONS ENSEMBLE
L'INDUSTRIE DE DEMAIN!





LE SYSTÈME DE PICKING

Au sein de l'atelier est installé un système de picking, le Skypod, haut de 7 mètres, semblable à ceux que propose Exotec à ses clients pour équiper leurs entrepôts logistiques. Celui-ci sert à stocker les pièces nécessaires à la construction des robots. D'autres robots circulent automatiquement dans cet espace. Chacun est programmé pour aller chercher le matériel à un endroit précis et le ramener. « *C'est une intelligence collective* », glisse l'opérateur. Les robots permettent d'économiser 10 à 15 km de déplacements par jour pour une personne.

LES DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT DE MANIÈRE AUTONOME, À UNE VITESSE QUI PEUT ALLER JUSQU'À 4 MÈTRES PAR SECONDE





LE CONTROL CENTER

Exotec piste ses robots. Dans le control center, des développeurs et ingénieurs surveillent leurs robots déployés chez leurs clients. Il y en a plus de 8 000 à travers le monde. Leur travail ? Vérifier l'état des robots. En cas de problème, un système d'alarme se déclenche. Certains problèmes peuvent être réglés à distance, mais d'autres nécessitent l'intervention de développeurs sur site. Grâce à la maintenance prédictive, les ingénieurs sont capables d'intervenir dans certains cas avant même que le problème n'éclate. Mieux vaut prévenir que guérir.



L'EXOLAB, LE CENTRE DE R&D

L'Exolab, c'est la partie R&D d'Exotec où l'on réalise des tests pour vérifier comment les robots fonctionnent dans les entrepôts. Ici, les robots « transpirent ». Ils effectuent des mouvements, roulent plus vite et plus longtemps qu'en situation réelle, en portant des charges plus ou moins lourdes. « L'objectif est de les faire vieillir plus vite pour anticiper les pannes et éviter qu'elles ne surviennent sur site », explique Florent, l'ingénieur-technicien. Dans un entrepôt, les robots ne sont pas tout le temps en train de monter (le « climbing ») et de rouler sur de grandes lignes droites (le « driving »). Ils ne fonctionnent pas non plus en continu. Mais ici, ils doivent repousser leurs limites pour progresser.



Comment est né Exotec ?

Quand Romain Moulin et moi avons fondé Exotec en 2015, nous avons une passion pour la robotique. Nous avons aussi découvert que la logistique avait de nombreux besoins et que nous pouvions proposer une technologie utile. Avec l'automatisation, nous pouvons avoir de plus grandes performances que les systèmes traditionnels, mais surtout plus de flexibilité. Là où les robots traditionnels évoluent essentiellement au sol, les nôtres sont en 3D, ils sont plus denses et plus rapides. L'avantage des robots, c'est qu'il s'agit d'une variable d'ajustement, dont on peut adapter le flux en fonction des besoins.

Quelle est la clé de votre réussite ?

La clé de notre réussite, c'est le concept produit qui répond à un besoin de marché. C'est aussi la qualité d'exécution de ce produit. Notre réussite, c'est également notre capacité à nous projeter à l'international. Car le marché français est trop petit. Nous sommes désormais répartis en quatre zones : Croix (Europe de l'Ouest), Munich (Europe centrale), Atlanta (Amérique du Nord), où est désormais installé Romain Moulin, et enfin Tokyo (Asie et Pacifique). Nous avons une croissance très dynamique, tirée par les Etats-Unis. Le pays représente la moitié de nos prises de commandes. En 2023, nous avons généré près de 280 M€ de revenus et nous réalisons 80% de notre activité hors de France.

Quel est l'impact de votre dynamique sur l'emploi ?

En juillet, nous avons franchi le cap des 1 000 employés. La moitié pour des métiers techniques et la création de produits, l'autre pour l'exécution. Nous sommes 700 en France et 300 répartis à travers le monde. En un an, 250 personnes sont arrivées.

Comment gérer l'afflux de nouveaux collaborateurs ? Comment les intégrer et les fidéliser ?

Nous avons d'abord un gros travail pour faire connaître Exotec. Ce qui est un vrai défi quand on est dans le B to B et avec des métiers qui peuvent ressembler à de la science-fiction. Mais on n'est pas seulement des roboticiens et des logisticiens.

RENAUD HEITZ, CO-FONDATEUR ET CTO D'EXOTEC

« Notre réussite, c'est aussi notre capacité de nous projeter à l'international »

Nous recrutons aussi des profils de vendeurs ou bien des gestionnaires de projets. Quand on est une ETI industrielle, on fait tous les métiers. Ensuite, on essaye d'accélérer notre capacité à intégrer. Nous avons des promotions deux fois par mois d'une vingtaine de personnes. Pendant une semaine, tout le monde se retrouve ensemble. Nous organisons des formations sur les façons de travailler et sur les valeurs. Chacun est aussi amené à participer à la construction d'un robot, le temps d'une journée. Après deux semaines, chaque employé dispose des clés pour réussir dans l'entreprise.

Quel montant investissez-vous chaque année ?

Nous investissons environ 10% de notre chiffre d'affaires dans la R&D, qui sont notamment alloués pour des personnes, des laboratoires

tests ou des partenariats. Ici à Croix, c'est une usine d'assemblage. Nous avons des partenaires qui nous fournissent le matériel nécessaire à notre production.

Vous allez bientôt déménager votre siège à Wasquehal. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous avons six pôles dans la métropole lilloise. Nous allons bientôt les regrouper dans un site unique à Wasquehal. Le bâtiment, baptisé Imaginarium et qui devrait être opérationnel courant 2025, sera consacré à la production et à la R&D. Pour nous, c'est un projet d'entreprise très fort, car on pourra rassembler tous ceux qui travaillent pour Exotec dans la métropole sous un même toit. Là, on n'est pas très loin les uns des autres, mais on n'est pas rassemblés ■

Recueilli par Yann suty

éco 121

1 AN
69€

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

INFO 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de 69€
 2 ans (20 n°) au prix de 109€

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
 Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____	PRÉNOM _____
SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____	
ADRESSE _____	
_____	CODE POSTAL _____
VILLE _____	TEL. _____
E-MAIL _____	



éco 121
ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

FINANCEMENT : UN NOUVEAU FONDS DÉDIÉ AUX PLUS PETITES ENTREPRISES

Le conseil régional lance un nouvel outil de financement en fonds propres ciblant les petites structures en phase de développement ou les petites reprises.

Les petites entreprises ont du mal à lever des fonds. « *Le marché régional du private equity est très dense pour les grosses entreprises, analyse Jean-Louis Guérin, le directeur général de Finorpa. La donne est plus compliquée pour les entreprises traditionnelles et pour les plus petites. Il n'y a quasiment plus d'acteur, pas d'aide, contrairement à ce qui se passe pour l'innovation et les start up. Cela les pénalise ensuite pour chercher des financements auprès des banques, car celles-ci réclament une structure de fonds propres solide.* »

Le Conseil régional des Hauts-de-France a donc décidé de jouer sa partition pour rajouter une brique de capital-développement dévolu aux petits tickets. Comment ? En décidant de réaffecter une partie de l'enveloppe du FEDER (Fonds européen de développement régional) au lancement d'un fonds destiné aux petites entreprises et aux petites reprises. Baptisé Hauts-de-France Avenir TPE-PME, il visera les entreprises entre 15 et 20 salariés, avec un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€. Il s'agira le plus souvent des petites entreprises du tissu industriel, en situation saine, mais qui

nécessiteraient un renforcement de leurs fonds propres pour une nouvelle phase de développement. « *Seront ciblées les entreprises présentant un projet de développement avec création de valeur pour le territoire (impact lié à l'emploi ou au secteur d'activité)* », note le Conseil Régional dans sa délibération.

Suite à un appel d'offres, la Région a retenu Finorpa pour créer ce fonds et gérer une enveloppe de 12 M€ sur une durée de quatre ans. Les tickets sont évalués entre 100 et 150 K€, ce qui permettra de boucler 15 à 20 dossiers par an. Le premier est espéré début 2025.

Mais 12 M€, est-ce assez pour impulser un mouvement ? « *C'est un chiffre très ambitieux, remarque Jean-Louis Guérin. Cette décision est courageuse de la part du Conseil régional. Il ne s'agit en effet pas de la partie la plus "glamour" du marché. En général, les investisseurs préfèrent de grosses entreprises qui créent toutes seules 300 emplois. Là, on va soutenir 70 entreprises, pour que chacune crée entre 5 et 10 emplois.* » ■

Yann Suty

NORD CAPITAL INVESTISSEMENT : 50 ANS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Le leader revendiqué du capital-investissement en région estime que beaucoup d'entreprises sont encore trop petites et sous-capitalisées.

Le Crédit Agricole a réuni ses partenaires début octobre pour célébrer les cinquante ans de Nord Capital Investissement, qui est aujourd'hui la première société de capital-investissement de la région. L'aventure a commencé avec un fonds créé par l'entrepreneur Robert Delessale, sous le nom de Participex. En 2010, le Crédit Agricole Nord de France l'a repris en s'associant à Turenne Groupe. Les deux partenaires ont ensuite créé une structure commune pour la gérer, Nord Capital Partenaires. Quatorze ans plus tard, Nord Capital Investissement a investi près de 250 M€. Le fonds a accompagné plus de 60 entreprises PME et ETI, représentant 35.000 emplois. Aujourd'hui, il gère près de 180 M€.

« *Les espérances de réussite des créateurs du fonds ont été dépassées, souligne Laurent Martin, le directeur général du Crédit Agricole Nord de France. Il s'agissait surtout d'accompagner nos dirigeants de PME et d'ETI avec des acteurs investisseurs de proximité, d'éviter que nos entreprises s'adressent à des banques nationales ou éloignées, de garder les*

centres de décision en région, de leur permettre de se développer de manière autonome. »

Mais cela ne suffit pas, selon Christophe Deldycke, le président de Nord Capital Partenaires et président de Turenne Groupe. « *Nos entreprises restent trop petites et sous-capitalisées. Elles ont besoin de davantage de fonds propres. Seulement 450 entre-*



prises ont ouvert leur capital à des actionnaires professionnels dans le Nord-Pas-de-Calais. C'est trop peu ! »

Il estime que ce chiffre doit doubler non pas dans les cinquante prochaines années, mais dans les dix prochaines. « *Nous devons apporter plus que de l'argent, nous devons apporter de la valeur ajoutée dans notre accompagnement.* » ■ Y.S.



LE GIE EURASANTÉ REÇOIT UNE DOSE À 6,9 M€ POUR POURSUIVRE SA CROISSANCE

Depuis 30 ans, le GIE Eurasanté apporte tout son soutien aux entreprises, chercheurs et porteurs de projets santé dans leur développement, la création d'emplois, en passant par leurs levées de fonds. Sous son impulsion, la filière régionale affiche une santé florissante : ces vingt dernières années, elle est passée de 720 entreprises employant 20 800 personnes à 1 100 sociétés et 32 000 salariés. Pour un chiffre d'affaires qui a plus que doublé, passant de 5,5 Mds€ en 2004 à 13,3 Mds€, dont plus du quart à l'export.

Outre l'importance de l'outil, cette performance de la filière est la preuve d'une mission rondement menée et pleinement réussie par le groupement d'intérêt économique, qui bénéficie de 11 M€ de budget (14,2 M€ espérés en 2033) avec 130 personnes.

ARRIVÉE DE L'IRCEM

L'heure était donc venue pour la structure de « prendre acte de ce

changement de dimension, d'après son directeur général Etienne Vervaecke, et de continuer sa mission sans stress permanent, les yeux rivés sur la trésorerie ». Pour la première fois de son histoire, et peut-être la dernière selon le Dg, le GIE Eurasanté a bouclé une levée de fonds à hauteur de 6,9 M€. « Il fallait une assise financière forte », estime Jean-Claude Charles, le président du Cluster NSL. « Sans avoir recours aux concours bancaires », complète Etienne Vervaecke.

L'opération s'est déroulée en trois étapes. La première a été la réinjection de 500 K€ en fonds propre. La deuxième, l'apport au capital de 2,2 M€ du CHU via le don du terrain où se situe le bâtiment du bio-incubateur, et l'apport de l'association Eurasanté Solidarités et Clubster NSL pour 100 K€ chacun. Enfin, troisième et dernière étape : l'accueil au capital du groupe roubaisien Ircem. L'organisme de gestion de retraite

LOOS. La structure vient de réaliser son tout premier tour de table auprès de ses associés historiques et d'un nouvel arrivant. Avec la ferme intention de maintenir son soutien au développement de la filière santé régionale.

L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE EN CRISE AIGUË

D'un côté, une flambée du coût de l'énergie, une escalade des taux d'intérêts pour l'important projet immobilier en cours, auquel l'Institut Pasteur de Lille consacre 73 M€. De l'autre, des dotations étatiques en stagnation depuis plus de quinze ans, des dons et legs du grand public qui ont atteint un palier. Le retour à l'équilibre financier de l'Institut Pasteur de Lille, un temps envisagé pour cette année, a été repoussé pour 2026... puis en 2030, tant la situation financière de l'établissement est grave. Début octobre, le conseil municipal de Lille a adopté une motion de soutien à l'institution. La Ville, aux côtés de la Région, de la MEL et du Département du Nord, appelle l'Etat à augmenter sa subvention de 3 M€ pour qu'elle atteigne les 9 M€. « Nous sommes tous mobilisés pour préserver ce fleuron régional, national et international car sa recherche est unique. L'objectif est de lui permettre de se développer », déclare Frédéric Batteux, fraîchement arrivé à la direction générale de l'institut. Qui invite par ailleurs les entreprises à contribuer aux recettes. L'appel est lancé...

complémentaire et de prévoyance collective des salariés des emplois à domicile et des services à la personne apporte dans sa besace 4 M€, répartis équitablement entre le capital et le compte courant d'associés ■ J.K.



APRÈS LE COMITÉ GRAND LILLE, GRANDS LA COMMUNAUTÉ ?

LILLE. Jean-Pierre Letartre entame la refondation du Comité Grand Lille autour d'un axe stratégique : tisser et fédérer les territoires de la région. Une démarche qui devra s'inscrire dans le temps long pour percoler.

Il y a loin de la coupe aux lèvres. Le 17 octobre, à la Gare Saint-Sauveur, Jean-Pierre Letartre posait les bases de la refondation du Comité Grand Lille qu'il préside depuis huit ans. Un OVNI institutionnel puisque sans statuts depuis sa création en 1993, et qui a œuvré au rayonnement métropolitain par un brassage entre décideurs des mondes politique, économique, universitaire, associatif ou syndical, avec de nombreux voyages de benchmarking, voire de lobbying territorial (comme un voyage symbolique à St Pancras à l'occasion du Brexit) et des grandes réunions régulières à Entreprises & Cités. 31 ans plus tard, il était temps de renouveler cet outil singulier d'intelligence collective. Le nouveau mantra affiché avec cinq autres groupements ou comités locaux est précisément la coopération territoriale, toujours sous le signe du « co » que chérit l'ancien patron de EY France. Avec d'abord un nouveau nom chapeau, GRANDS la communauté, et une ambition de fédérer

différentes initiatives territoriales, dont certaines déjà bien engagées, certaines émergentes, et d'autres dans les limbes.

En juin dernier, une rencontre forte avait eu lieu au stade Bollaert en présence de 400 personnes, suivie de la signature d'une charte de soutien au projet de RER SERM (Eco121 n° 139). Les liens se sont également noués avec Dunkerque, où se concentre un volume jamais vu d'investissements stratégiques (EPR, gigafactories, décarbonation d'Arcelor, etc). « On ne peut pas avoir de grande métropole sans grands territoires, mais pas plus de grands territoires sans grande métropole », a indiqué in visio François Lavallée, président de la CCI Littoral. Les premiers autour de la table sont donc les comités Grand Béthune, Grand Hainaut (né de l'association Grand Hainaut 2040), Grand Dunkerque, Grand Artois ainsi que les Hauts-de-France de Paris qui font revivre l'ancien Comité Grand Lille à Paris (ci-contre).

Une démarche tout sauf évidente avec des territoires parfois en guerre ouverte comme Béthune et Lens-Liévin ou avec d'immenses trous dans la raquette à commencer par la partie picarde de la région. « Pour faire de grandes choses, il faut d'abord se mettre modestement autour d'une table » rétorque Philippe Mixe, président de Grand Hainaut 2040, citant Jean-Louis Borloo. Jean-Pierre Letartre annonce déjà avec volontarisme un premier horizon de travail collectif autour de plusieurs thématiques phares : la créativité et l'innovation, le logement, la mobilité, la jeunesse et, *last but not least*, la réindustrialisation. A suivre ■ **O.D.**

LANCEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE DE PARIS

C'est en tant que notaire implanté à Paris et non comme député que Sébastien Huyghes a décidé de relancer avec deux amis, Thomas Deschryver et Eric Dutilleul, l'ancien Comité Grand Lille à Paris qu'avait porté en son temps Jean-Pierre Letartre. La démarche renaît donc sous forme associative, avec un périmètre élargi à toute la région. « Bruno Bonduelle disait qu'il fallait voir les choses en grand », décrypte Sébastien Huyghes qui voit la structure comme une communauté de gens originaires des Hauts-de-France où pourra s'exercer l'entraide et la solidarité mais aussi le business. « Mais ce sera surtout l'occasion de créer du réseau. Un réseau engagé, d'amitié et d'affaires, pour que rayonne l'esprit du Nord ». En appui, un site Internet (www.leshautsdefrancedeParis.fr a été développé avec une adresse mail ainsi qu'un compte LinkedIn.

La MEL met en lumière les innovations textiles avec les Trophées européens de la mode circulaire #3

La MEL, en partenariat avec l'ADEME et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, organise la 3^e édition des Trophées européens de la mode circulaire. Découvrez les projets des finalistes à la Manufacture de Roubaix du 7 novembre au 1^{er} décembre. Votez pour vos favoris et participez à la cérémonie de remise des trophées le 5 décembre, Grand hall de la CCI à Lille.

Comment la Métropole européenne de Lille (MEL) accompagne le renouveau de son industrie textile

L'industrie textile, dont la métropole lilloise fut l'un des berceaux historiques, a traversé bien des crises mais n'a jamais disparu. En 2015, le solde net d'emplois créés dans la filière fut même positif, ce qui n'était plus arrivé depuis les années 60. Un sursaut confirmé par la crise du Covid, lorsque les industriels français ont été mis à contribution pour produire des millions de masques en tissu, se souvient Olivier DUCATILLION, directeur général de l'entreprise Lemaitre-Demeestere à Halluin et président de l'UIT, le syndicat national des industries textiles. L'inflation est malheureusement passée par là. « L'envie de consommer moins et mieux, plus éthique et plus durable, est plus forte que jamais. Mais elle se heurte à des contraintes économiques favorables au développement de la seconde main, et – ce qui est plus ambivalent – de la fast-fashion et de l'ultra fast-fashion. » Dont les pratiques

environnementales et sociales sont à rebours de la transition engagée par les autres acteurs, en France particulièrement. Car il y a urgence : à l'échelle mondiale, l'industrie textile émet chaque année 4 milliards de tonnes d'équivalent CO₂, consomme 4 % de l'eau potable dans le monde et rejette 500 000 tonnes de microparticules de plastique dans les océans. Bernard HAESBROECK, Vice-président de la MEL à l'économie, est pleinement conscient des défis : « Il est important d'accompagner le pivotement de l'industrie textile, qui compte plus de 400 entreprises et 13 500 salariés dans la région. Le réemploi et le recyclage de fibres constituent un premier axe. Le second est lié aux textiles innovants et à la diversification des débouchés : automobile, santé, agriculture, sport, bâtiment... Le textile est partout. » Forte d'une concentration importante de compétences, de formations, d'innovations et de recherche sur son territoire, la MEL a ainsi fait de la filière textile une des priorités de ses stratégies économie circulaire et

territoire d'industrie, autour notamment du site d'excellence Euramaterials situé à Tourcoing.

Des Trophées pour valoriser les projets vertueux

Matières biosourcées et locales, écoconception, réparation, recyclage, circuits courts... : l'objectif des Trophées européens de la mode circulaire, est d'encourager des projets innovants qui contribuent à réduire l'impact de la mode sur l'environnement mais aussi de susciter l'envie, pour démocratiser ces nouvelles façons de consommer et les rendre plus accessibles. Ouvert aux projets développés en France, en Belgique et depuis cette année aux Pays-Bas, l'appel à projets a rassemblé plus de 200 propositions. Les 15 finalistes bénéficieront d'une mise en avant auprès du grand public, et les lauréats, de prix pouvant aller jusqu'à 10 000 €. La cérémonie de remise des trophées aura lieu le 5 décembre.



Olivier DUCATILLION,
Directeur général de l'entreprise
Lemaitre-Demeestere
Halluin et président de l'UIT



Bernard HAESBROECK,
Vice-président de la MEL
à l'économie



Zoom sur 3 projets finalistes

- Refurb Baskets (Pelves, Pas de Calais) : Seconde vie de baskets reconditionnées comme neuves.
- Pierre Plume (Tourcoing, MEL) : Création de matériaux en textile recyclé pour l'architecture et le design.
- United Repair Center (Pays-Bas) : Offre un guichet unique aux marques pour la réparation et l'upcycling de vêtements

Retrouvez toutes les Infos sur
www.modecirculaire.com

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE : FUTURE DESTINATION TOURISTIQUE ?

PÉRONNE. L'ouverture du projet constitue un levier unique pour dynamiser une filière touristique encore peu développée. Une convention vient d'être signée par les acteurs régionaux du tourisme.

Le 9 octobre dernier à Péronne, la SCSNE (Société du Canal Seine-Nord Europe), Hauts-de-France Tourisme, les agences Oise Tourisme, Pas-de-Calais Tourisme, Somme Tourisme et le Département du Nord, ont signé une convention pour la valorisation touristique du canal Seine-Nord

Europe. Celle-ci passera par la mise en œuvre de produits touristiques dès la phase de travaux, comme des visites de chantiers. Des Maisons du canal sont aussi prévues dans les territoires traversés, où il sera possible de s'informer sur le projet et son avancée, sur les aménagements prévus et opportunités pour participer à sa construction (emploi, accueil du chantier...).

Des expositions temporaires y seront également organisées. La première Maison du canal a été ouverte à Compiègne en 2023. Les prochaines sont prévues à Marquion, Bertincourt et Péronne.

D'autres opportunités apparaîtront une fois le canal mis en service, en particulier pour la croisière fluviale avec hébergement et pour les bateaux promenades. Dès lors, tout l'enjeu pour les acteurs du tourisme sera d'ouvrir un

marché des paquebots fluviaux presque vierge et pour les péniche-hôtels à passer d'une région de transit à une destination voulue.

Le canal Seine-Nord Europe ouvre une nouvelle route fluviale, une première depuis 40 ans et la liaison Rhin-Main-Danube. Il promet un nouvel axe Honfleur-Paris-Bruges-Amsterdam, avec une navigabilité assurée quasiment toute l'année, sauf fortes crues de la Seine et de l'Oise. Sur ce parcours, les visiteurs pourront profiter de marqueurs identitaires de dimension internationale : l'impressionnisme (Auvvers-sur-Oise), les grands châteaux (Chantilly, Compiègne, Pierrefonds...), les cathédrales (Senlis, Noyon, Amiens...), les sites de 1914-1918, les villes animées (Cambrai, Arras, St-Quentin, Lille...), le génie civil avec trois écluses visitables (Noyon, Allaines, Oisy-le-Verger). Enfin, à proximité de la voie d'eau se trouvent des brasseries et des producteurs locaux à visiter...

Ces activités fluviales peuvent être complétées par le tourisme fluvestre, c'est-à-dire les activités au bord de la voie d'eau. Plus de 200 km de berges seront accessibles aux promeneurs, avec des chemins piétons et des pistes cyclables ■ Yann Sutty

PLUS DE 200 KM
DE BERGES SERONT
ACCESSIBLES AUX
PROMENEURS,
AVEC DES CHEMINS
PIÉTONS ET DES
PISTES CYCLABLES



ARRÊTEZ DE VOUS FORMER



TRANSFORMEZ VOUS!

Vivre l'expérience Cepi,
c'est intégrer le campus d'entraînement à la performance
durable dédié à la transformation des dirigeants et leaders.

cepi Libérer
les performances

cepi.fr



STATION D'ÉPURATION : UNE CURE DE JOUVENCE À 200 M€...

La MEL donne le coup d'envoi de l'extension-reconstruction de sa station d'épuration de Wattrelos. Un chantier majeur de 200 M€, qui en portera la capacité à plus de 510 000 équivalents-habitants (+ 20%), soit près de la moitié de la population de la métropole plus une partie de celle de Mouscron. Ses performances de traitement seront également optimisées. Le marché, qui comprend 93 M€ au titre de l'exploitation de la station pendant 13 ans, est confié à la SAUR. Le projet bénéficie d'un soutien de l'Agence de l'Eau : 45 M€ en subventions et 30 M€ d'avance remboursable à taux zéro, ainsi que d'une aide attendue du FEDER sur le volet énergétique (6 M€). L'unité sera en effet particulièrement sobre en énergie, annonce la MEL. L'installation de 6 000 m² de panneaux photovoltaïques, associée à l'implantation de turbines sur la chute des eaux traitées, permettra par ailleurs de couvrir 10% des besoins électriques.

...TOUT COMME L'AÉROPORT DE BEAUVAIS

Bellova est le nouvel exploitant retenu pour l'aéroport de Beauvais, considéré comme le troisième aéroport francilien. Il remplace la SAGEB, qui était détenue majoritairement par la CCI Hauts-de-France au côté de Transdev, qui avaient choisi en début d'année de retirer leur candidature au renouvellement. Le nouvel opérateur, un consortium associant Egis, Bouygues, l'espagnol Serena, mais aussi les Aéroports de la côte d'Azur et TiiC, a programmé un plan d'investissement de quelque 190 M€ pour moderniser l'équipement et fluidifier les flux des passagers, notamment en reliant les deux terminaux. Car après un gros trou d'air, l'infrastructure est repartie dans une phase de croissance : cette année, l'aéroport doit atteindre 6 millions de passagers et Bellova anticipe le cap des 8 millions de passagers (avec 45 000 mouvements) à l'horizon 2035. Les travaux pourraient démarrer dans les deux ans.

CLAP DE FIN POUR LE PLATEAU FERTILE À ROUBAIX

Après six ans d'existence, l'aventure du Plateau Fertile de Roubaix s'est achevée début octobre par une liquidation judiciaire. Le tiers-lieu développé par l'association Fashion Green Hub en 2018 avait été conçu comme un lieu de coopération, de rencontres, d'échanges et d'expérimentations autour de la mode durable et inclusive.

Il avait notamment développé l'Atelier Agile à partir de 2021, qui fabriquait des produits textiles à la demande, dans une logique d'économie circulaire. Sa liquidation en mai 2024 a eu un impact financier lourd sur La Plateau Fertile, qui était l'un des ses actionnaires, et a eu raison de son modèle économique.

Depuis sa création, le Plateau Fertile avait mis en place une résidence de créateurs, créé un FabLab textile pour prototyper ou fabriquer en petite série. Il avait développé des formations à la couture et à l'upcycling à destination des personnes éloignées de l'emploi. Le tiers-lieu avait aussi monté des pop-up stores de créateurs engagés ou créé les Fashion Green Days, un forum national professionnel.



Doliprane-Compiègne : L'Etat obtient des engagements fermes de CD&R

Après de grosses turbulences politico-médiatiques, Sanofi a finalisé un accord de cession de 50% de sa filiale grand public Opella au fonds américain CD&R. Opella compte notamment deux usines produisant le très populaire Doliprane, à Lisieux et à Compiègne. Cette dernière réalise de 20 à 30% de son activité avec le Doliprane (400 millions de boîtes par an), et emploie 480 salariés. Opposés à l'entrée de CD&R, ils se sont mis en grève le 17 octobre, et ont reçu plusieurs élus médiatiques comme Xavier Bertrand ou François Ruffin. L'Etat, qui sera présent au capital via BPI, a exigé des engagements fermes, dont le non-respect entraînerait de lourdes sanctions. Parmi celles-ci, le maintien de la production du Doliprane et d'un minimum de valeur ajoutée pendant cinq ans dans les deux usines, et l'interdiction de tout licenciement économique.



AUDDICÉ VISE LES 210 SALARIÉS

Le groupe spécialisé en ingénierie de l'environnement Auddicé, basé à Roost-Warendin, en périphérie de Douai, a inauguré l'extension de son siège le 17 octobre. Un investissement de 2 M€ qui a permis de renforcer la dimension de démonstrateur du site. Le projet a bénéficié du soutien de Douais Agglo et du conseil régional. Né en 1988 du rachat d'un laboratoire d'analyses des Houillères, Auddicé est devenu progressivement un groupe présent nationalement, pesant 140 équivalents temps plein pour un chiffre d'affaires de 10,5 M€ l'an dernier. Le groupe s'est enrichi du rachat d'Imagreen Transition, à la barre du tribunal de commerce, en lien avec Néo-Eco. À la tête d'Auddicé, Louis-Philippe Blervacque vise désormais le cap des 210 salariés à horizon 2025 pour une activité portée à 15 M€.

Wylchem Lamotte dégraisse

L'usine chimique Wylchem Lamotte de Trosly-Breuil, en périphérie de Compiègne, se sépare d'un quart de ses effectifs. L'entreprise, détenue par le consortium chimique ICIG (49 usines, 4,2 Mds€ de ventes, 7 800 salariés), a annoncé un plan de suppression de 101 postes. Cette décision fait suite à l'annonce, en juin dernier, de la perte d'un de ses gros clients à partir du 1er janvier prochain, le producteur de phytosanitaires Syngenta. De source syndicale, cette activité représenterait 30% du chiffre d'affaires. Wylchem Lamotte produit des intermédiaires chimiques et des ingrédients actifs. Il fournit des détergents et des tensioactifs anioniques. Il serait aussi le seul fabricant au sein de l'Union européenne d'acide glyoxylique, utilisé notamment pour les antibiotiques.



Eramet gèle son projet d'usine dunkerquoise

La vallée de la batterie connaît quelques sérieux ratés. Si Stellantis-Orano cessent purement et simplement leur projet de recyclage des batteries électriques (lire p 6), Eramet met de son côté entre parenthèse le sien, qui associe Suez, à Dunkerque. Christel Bories, DG d'Eramet, se dit convaincue de la nécessité de développer une économie circulaire des matériaux critiques en Europe, dont le recyclage des batteries en fin de vie, « *mais la réalité est que la chaîne de valeur des batteries électriques en Europe connaît un démarrage très difficile* », reconnaît la dirigeante. Le projet Eramet-Suez affichait à sa présentation une capacité globale de traiter 50 000 modules de batteries par an, soit l'équivalent de 200 000 véhicules.



ALSTOM PETITE-FORÊT MONTE DANS LES FUTURS TGV DE PROXIMA

Douze rames de TGV à double étage : c'est le contrat majeur que vient de passer Proxima, futur rival de la SNCF, auprès d'Alstom. Il s'agit de préparer le matériel roulant, en l'occurrence des Avelia Horizon, de ce nouvel intervenant ferroviaire qui espère mettre en service ses trains d'ici à 2028. Ce marché de 850 M€ va mobiliser pas moins de 16 sites d'Alstom. Dans la région, le site de Petite-Forêt sera mis à contribution pour les intérieurs, via son service CDS Interiors (Centre de développement des aménagements intérieurs).



123 PARE-BRISE SE DÉPLOIE À MARCHÉ FORCÉE

MARQUETTE-LEZ-LILLE. L'enseigne de réparation et du remplacement des vitrages automobiles poursuit son expansion en multipliant les ouvertures d'agences. Et se dote d'un centre de formation pour ses futurs collaborateurs.

Le chiffre est symbolique. 123 Pare-Brise a ouvert début octobre sa... 123e agence à Vannes, en Bretagne. Le spécialiste de la réparation et du remplacement des vitrages automobiles avance à cadence soutenue. Créé en 2020, il inaugure actuellement une agence toutes les deux semaines. Sept nouvelles ouvertures sont ainsi prévues jusqu'à la fin de l'année pour atteindre le cap des 130.

« Notre objectif, c'est d'ouvrir 25 à 30 agences par an pour viser les 200 en 2027 », explique Ludovic Vaeskene, le cofondateur avec Norbert Sibert (le président) et Alberic Bienvenu (le directeur général), en charge du réseau. « Ensuite, on pourra envisager d'aller

jusqu'à 300, comme certains de nos concurrents. Nous voulons devenir le premier réseau intégré indépendant de France. »

SUCCURSALISME

Car 123 Pare-Brise a pour particularité de se développer en succursales, alors que ses concurrents privilégient la franchise. « Le réseau succursaliste est une garantie de qualité, car toutes les agences sont identiques, assure Ludovic Vaeskene. C'est aussi ce qui explique notre croissance folle. » Une croissance qui se concrétise dans le chiffre d'affaires qui s'est envolé de 30% lors du dernier exercice, pour atteindre 100 M€. L'entreprise table sur une évolution similaire cette année.

Selon le directeur réseau, l'enseigne se distingue par le service, avec un centre de relation client intégré au sein de son siège de Marquette-lez-Lille, comprenant une trentaine de personnes. Petite particularité : 123 Pare-Brise dispose de deux sièges, l'un dans le Nord, l'autre à Bourgoin-Jallieu, en Rhône-Alpes, région d'origine d'un des fondateurs.

123 Pare-Brise a pour ambition de couvrir l'ensemble du territoire français, avant d'envisager un développement à

l'étranger. L'enseigne a ainsi abordé la région PACA à la rentrée. Il ne lui reste désormais plus que l'Île-de-France à conquérir. Même si les Hauts-de-France constituent sa région la plus importante avec 30 agences, 123 Pare-Brise prévoit de nouvelles implantations : Fourmies, Hirson, sur le littoral, mais aussi une cinquième voire une sixième agence dans la métropole lilloise. « Nous arrivons presque à saturation dans certaines agences et les délais deviennent trop importants. » Ouvrir une agence nécessite un investissement de 100 K€. Chaque année, l'entreprise réinvestit son résultat à 100% dans son développement.

CENTRE DE FORMATION

Cette croissance effrénée entraîne des tensions de recrutement. L'enseigne, qui emploie 845 personnes (dont 200 dans les Hauts-de-France), compte embaucher 200 collaborateurs dans l'année qui vient pour des métiers variés : chefs d'agence, techniciens vitrage, commerciaux ou spécialistes de la relation-client. « Mais on a parfois du mal à trouver les bons profils », regrette Ludovic Vaeskene.

C'est pour cela que 123 Pare-Brise s'est doté d'un centre de formation à Bourgoin-Jallieu. Ouvert en octobre, il assure une formation de pose des vitrages certifiée par un diplôme l'Etat. Celle-ci fonctionne avec 6 cycles de 4 semaines, sur le principe de l'alternance, avec une semaine passée dans le centre de formation et trois dans une agence ■ Yann Suty



"NOTRE OBJECTIF, C'EST D'OUVRIRE 25 À 30 AGENCES PAR AN POUR VISER LES 200 EN 2027"
LUDOVIC VAESKENE

GPA : 42 M€ POUR RECYCLER DES VÉHICULES DANS L'OISE

PONT-SAINTE-MAXENCE. Le spécialiste du recyclage de véhicules automobiles lance la construction d'une usine dans l'Oise. 70 emplois au moins à clé. Ouverture prévue : juillet 2025

Le groupe GPA va injecter 42 M€ dans la construction d'une usine ultra-moderne de recyclage de véhicules automobiles à Pont-Sainte-Maxence, dans l'Oise. L'investissement comprend le rachat d'une friche industrielle, autrefois propriété du spécialiste du recyclage des déchets de peau et de papier Salpa (Société Anonyme de la Peau Artificielle), ainsi que le désamiantage, le concassage des matériaux pour leur réutilisation, ou encore la construction et l'aménagement de l'usine.

Le nouveau site s'étendra sur 17 000 m², sur un terrain de 10 ha. Certains murs s'élèveront jusqu'à 17 mètres pour le stockage des pièces. En vitesse de croisière, l'usine pourra traiter jusqu'à 40 000 véhicules par an. La mise en route est prévue en juillet 2025. D'ici là, GPA compte recruter 70 personnes (chauffeurs, caristes, logisticiens, services supports...). Comment l'entreprise finance-t-elle cet investissement massif ? Par le biais d'un prêt bancaire, mais aussi grâce à une subvention de 500 K€ dans le cadre de France 2030, en catégorie « Rebond industriel ».

ROUTES ET NAVIGATION

« Nous sommes tombés amoureux du site de Pont-Sainte-Maxence », déclare Johan Renaud, le co-dirigeant et représentant de la troisième génération de la société. Il pointe la proximité de la ville avec plusieurs axes routiers, ainsi qu'avec l'Oise, ce qui facilitera la navigation fluviale et l'expédition des



Ici, l'actuelle usine de Livron-sur-Drôme à laquelle ressemblera la future unité isarienne.

pièces détachées. L'entreprise pourra aussi plus facilement récupérer des véhicules d'Ile-de-France et des Hauts-de-France. « Faire revivre ce site est une bonne chose. Ça entre dans notre logique de recycleur. La région a une vraie culture industrielle, mais elle est aussi en train de devenir une spécialiste de l'économie circulaire. »

Créée en 1962 par les grands-parents de l'actuel dirigeant, installée à Livron-sur-Drôme entre Valence et Montélimar, GPA est spécialisée dans le recyclage des véhicules d'assurance. Elle collecte des véhicules accidentés considérés comme impossibles à réparer. Elle les dépollue (en retirant les

huiles et le carburant), récupère les matières premières (métaux, plastique, mousse) et les pièces détachées qu'elle revend ensuite en ligne. En 2024, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 80 M€ (exercice arrêté en septembre), avec 300 collaborateurs. Elle a recyclé 34 000 véhicules dans son usine drômoise, ce qui en fait le plus important recycleur de véhicules d'assurances dans l'Hexagone. Le gisement total s'élève à 380 000 voitures par an, pour 1 700 entreprises spécialisées. En juin dernier, GPA a racheté Debrito, l'un de ses confrères basé près d'Angers, actuellement en cours d'intégration.

Grâce à sa nouvelle usine, GPA a prévu d'atteindre un chiffre d'affaires de 200 M€ avec 500 collaborateurs, dont une centaine près de Compiègne. « Pour chaque emploi créé dans l'Oise, il faut compter un demi-emploi en services support dans la Drôme », précise Johan Renaud. Qui fonde de grands espoirs sur le développement de l'usine. « Nous travaillons à la fois pour le secteur de l'automobile et celui du recyclage, une industrie qui a besoin de main d'œuvre et qui n'est pas délocalisable. » ■ Y.S.



QUESTIONS À OLIVIER ARRIGAULT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FNTR NORD



L'organisation professionnelle du transport et de la logistique FNTR Nord a tenu son assemblée générale mi-octobre. L'occasion pour son secrétaire général de revenir sur l'actualité morose du secteur, en proie à une activité en berne, une hausse des charges et des craintes sur une éventuelle révision de la fiscalité. Entretien.

séments notamment liés à la transition écologique de nos entreprises. Nous ne sommes pas sereins et gardons la plus grande vigilance pour les prochains mois.

Le moral n'était donc pas au beau fixe à votre dernière assemblée générale...

Pas vraiment ! Conserver ou gagner des marchés aujourd'hui est très compliqué. C'est tout le secteur, mais surtout nos petites entreprises qui souffrent. Et le nouveau gouvernement n'est pas forcément en train de nous rassurer. Il cherche des marges de manœuvre du côté de la fiscalité sur les carburants. Pire, il réfléchit à une écotaxe. Le projet sera expérimenté l'an prochain en Alsace. Nous ne sommes pas encore concernés dans le Nord. Mais c'est un sujet qu'on regarde de très près car le nouveau ministre délégué au transport, François Durovray, s'est dit favorable à une écotaxe nationale pour financer les infrastructures de transport et la transition écologique. Comme en 2009, notre position sera ferme : nous y serons opposés ! Comme à toute révision de notre fiscalité qui créerait un déséquilibre de notre secteur ■

Recueilli par Julie Kiavué

“Nous ne sommes pas sereins pour l'avenir”

Quelle analyse faites-vous de l'activité des 12 derniers mois ?

L'activité s'est ralentie dans les Hauts-de-France dès la fin 2022. Le tassement s'est confirmé l'an dernier. 2023 a été une année compliquée en termes de chiffre d'affaires. Les charges de nos entreprises augmentent, tout comme le prix du carburant, tandis que le volume de marchandises à transporter diminue. Même dans les secteurs traditionnellement porteurs comme la grande distribution ou l'alimentaire. L'été dernier s'est déroulé sans encombre, preuve d'un creux réel au niveau de l'activité. Car habituellement c'est une période où notre secteur est sous tension en raison d'une activité importante. Les entreprises ont généralement recours à l'intérim. Or là, elles ont pu assurer le service avec leurs propres effectifs.

Comment se portent les entreprises de transports ?

On constate au premier semestre 2024 une accélération de +40% des défaillances par rapport à la même période en 2023. Dans 70% des cas, c'est la liquidation pure et simple ! On a déjà connu des crises. Normalement l'activité repart, mais la situation actuelle est assez inhabituelle.

Comment l'expliquez-vous ?

Nous n'avons pas vraiment de justification... mais la profession estime que c'est lié au contexte économique général. Ce qui ne rassure pas pour l'avenir. Nous n'avons aucune perspective, c'est très compliqué de se projeter. Notre visibilité actuelle est au mois, voire à la semaine ! C'était déjà le cas en 2023. La situation complique les projets de recrutements et d'investis-

LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES EN HAUTS-DE-FRANCE

- 2 219 entreprises
- Dont 92% entre 1 et 49 salariés
- 42 900 emplois
- 447 200 véhicules utilitaires légers (-3,5t) et 58 150 camions et tracteurs de +3,5t immatriculés

MÉO DEVIENT NUMÉRO UN DU GRAIN ET INVESTIT ENCORE

LA MADELEINE. Le groupe familial nordiste est passé leader français du café en grains en septembre. Et poursuit ses investissements durables.



La réduction du pouvoir d'achat ne fait pas que des perdants. Méo tire aujourd'hui le bénéfice d'un positionnement produit anticipé de longue date sur le café en grains sous sa marque. Cette forme de consommation est devenue très tendance, grâce au développement des machines à grains, alors qu'elle était plutôt regardée avec condescendance il y a quelques années. Le conditionnement en grains est économique pour le consommateur et donc correspond bien aussi à une demande du marché aujourd'hui. Méo réalise un vrai carton sur ce segment dont il représente désormais 18,9% de parts de marché en volume.

En septembre, Méo a pris la première place du podium avec près de 8 000 tonnes produites. « Ce sont sept millions de paquets vendus en un an », se réjouit Edgar Méauxsoone, en charge du développement du premier torréfacteur français indépendant.

Le groupe, qui a déjà injecté plus de 22 M€ en cinq ans, dont 8 M€ pour l'atelier d'emballage, va prolonger le mouvement. Un investissement de 3,7 M€ est au menu à court terme pour renfor-

cer les lignes de conditionnement, en direction de l'emballage recyclable. « Notre ambition est de passer à 100% d'emballages recyclables dans les cinq ans », décrypte Dominique Ruyant, DG de Méo Fichaux, qui explique aussi travailler sur les formats vrac ou encore les bocaux en verre consignés. Méo poursuit ainsi son autre positionnement sur des produits durables. Il est d'ailleurs leader du café bio (avec 30% de parts du marché retail), a développé des capsules biocompostables à base d'huile et, depuis 2022, s'est doté d'une marque de café très bas carbone, Koota. Edgar Méauxsoone annonce viser la neutralité carbone complète sur ce produit à horizon 2027, en travaillant sur toute la chaîne du café (jusqu'à la logistique par bateau à voile). C'est ainsi qu'un partenariat stratégique est noué avec une coopérative caféière du Mexique. « On investit directement dans cette plantation qui est déjà un fournisseur de café bio pour nous. Nous finançons leur transition, étape par étape, en calculant avec eux où sont les impacts », précise Edgar Méauxsoone ■ **O.D.**



Rejoignez
le Cercle
des Entreprises
Mécènes

pour des projets
extraordinaires
dans un cadre
exceptionnel !

La Piscine
Cercle mécénat
& parrainage



roubaix-lapiscine.com
cercladelapiscine@gmail.com



OSKAB : LE CUISINISTE ALTERNATIF VICTIME COLLATÉRALE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE

WASQUEHAL. Les 134 salariés de l'entreprise présente dans le Nord et à Bordeaux sont dans l'espoir d'un repreneur.

Alban Menet ne prend pas la parole. Le fondateur d'Oskab, nom commercial d'Ideal Home Concept, a perdu la main sur le devenir de l'entreprise placée en redressement judiciaire le 1er octobre dernier. Une sortie de route malheureuse pour le dirigeant qui avait construit un parcours singulier dans l'univers de l'aménagement des cuisines et salles de bain. Entre les généralistes à gros volume, à petit prix mais sans guère de services comme Ikea ou Conforama, et les spécialistes de type Cuisinella ou Schmidt, plus chers, Oskab avait trouvé un positionnement différenciant : une présence omnicanale, des prix inférieurs aux spécialistes, mais un accompagnement personnalisé du client quel que soit son circuit. Avec succès : entre sa création en 2012 et 2020, l'entreprise enregistrait une croissance de 20% l'an qui a justifié une nouvelle implantation à Bordeaux en 2020. C'est l'année où le groupe aurait dû atteindre la rentabilité, avant que la crise sanitaire ne

frappe, suivie de la guerre en Ukraine, de la flambée de l'énergie, des taux et l'inflation des matières premières. Pourtant, Oskab espérait encore sortir de l'ornière, avec un plan de redressement négocié sous conciliation avec les représentants du personnel et le tribunal de commerce. Alban Menet, qui a investi plusieurs dizaines de millions d'euros dans l'entreprise depuis ses débuts, était prêt à consentir



un nouvel effort en cash. Etabli au premier semestre 2024, le plan n'a malheureusement pas résisté à une nouvelle dégradation des perspectives commerciales, avec des commandes en recul de 15 à 35% selon les segments. Après un chiffre d'affaires de 26 M€ en 2023, l'entreprise ne réalisera que 20 M€ cette année, contre 34 M€ anticipé...

Une traduction très concrète de la perte de confiance des consommateurs et des investisseurs dans l'immobilier, alors que le marché de l'aménagement intérieur reste très lié aux transactions. Oskab réalisait une bonne partie de son activité auprès d'investisseurs en locatif et d'acquéreurs de logements. Faute de plan de restructuration, le redressement judiciaire n'a pu être évité. Les clients continuent d'être livrés grâce à une politique de stocks assez large. Mais le seul espoir des 134 salariés réside dans une reprise de la société, dont la marque forte et la réputation demeurent un actif important ■ **O.D.**

INDUSTRIE

CÂBLES : NEXANS VA BOOSTER SON USINE LENSOISE

LENS. Le spécialiste mondial des systèmes de câbles va doper de 50% la capacité de l'usine en fil machine mais aussi pousser massivement son potentiel de recyclage de cuivre.

Le site lensois de Nexans va accueillir une nouvelle unité innovante à l'horizon 2026. Le groupe mondial spécialiste du câble et de l'électrification annonce un investissement considérable, soit 90 M€ pour mener à bien ce projet à double enjeu : il s'agit d'abord d'accroître les capacités de la



seule fonderie de fil de cuivre en France de 50%, face à une demande mondiale pressante ; l'autre avancée porte sur le volume de recyclage des déchets de cuivre que pourra assurer l'usine, soit pas moins de 80 000 tonnes par an, avec un procédé inédit en France. La technologie, apportée par Continuus-Properti, rend possible la production en continu de fil de machine issu de cuivre recyclé, avec une méthode d'affinage qui permet d'utiliser jusqu'à 100% de matière recyclée, tout en améliorant les consommations d'eau et d'énergie. Le sujet de l'économie circulaire est déjà majeur chez Nexans qui est engagé dans le recyclage depuis 2008 via une coentreprise avec Suez, Recycâbles.

L'investissement lensois vient ainsi conforter un modèle d'intégration verticale qui devient un atout essen-

tiel en termes d'approvisionnement en cuivre pour la production de câbles. La nouvelle unité vient renforcer cet avantage concurrentiel, en permettant de recycler davantage de câbles en fin de chantiers ou issus de « mines urbaines ». Elle permet à Nexans de se positionner comme « un acteur clé de l'économie circulaire dans l'industrie européenne du cuivre ». Le groupe vise une proportion de 30% de cuivre recyclé dans ses câbles à horizon 2030. « A travers cet investissement (...), Nexans assure son indépendance stratégique et devance la crise des matières premières », déclare Christopher Guérin, directeur général du groupe. L'usine de Lens a été fondée en 1971. Elle emploie 160 salariés, pour une production de 160 000 tonnes. Le nouvel investissement, soutenu par France 2030, devrait générer un nombre non précisé d'emplois ■ **O.D.**

RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS D'ÉCO121 !



N°100



N°103



N°104



N°105



N°106



N°107



N°108



N°123



N°124



N°125



N°126



N°127



N°128



N°129



N°130



N°131



N°132



N°133



N°134



N°135



N°136



N°137



N°138



N°139



N°140



N°141



N°142



N°143

Bon de commande

Je souhaite recevoir le(s) ancien(s) numéro(s) suivant(s) :

- | | | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> n°92 | <input type="checkbox"/> n°100 | <input type="checkbox"/> n°109 | <input type="checkbox"/> n°118 | <input type="checkbox"/> n°127 | <input type="checkbox"/> n°136 |
| <input type="checkbox"/> n°93 | <input type="checkbox"/> n°101 | <input type="checkbox"/> n°110 | <input type="checkbox"/> n°119 | <input type="checkbox"/> n°128 | <input type="checkbox"/> n°137 |
| <input type="checkbox"/> n°94 | <input type="checkbox"/> n°102 | <input type="checkbox"/> n°111 | <input type="checkbox"/> n°120 | <input type="checkbox"/> n°129 | <input type="checkbox"/> n°138 |
| <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°103 | <input type="checkbox"/> n°112 | <input type="checkbox"/> n°121 | <input type="checkbox"/> n°130 | <input type="checkbox"/> n°139 |
| <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°104 | <input type="checkbox"/> n°113 | <input type="checkbox"/> n°122 | <input type="checkbox"/> n°131 | <input type="checkbox"/> n°140 |
| <input type="checkbox"/> n°96 | <input type="checkbox"/> n°105 | <input type="checkbox"/> n°114 | <input type="checkbox"/> n°123 | <input type="checkbox"/> n°132 | <input type="checkbox"/> n°141 |
| <input type="checkbox"/> n°97 | <input type="checkbox"/> n°106 | <input type="checkbox"/> n°115 | <input type="checkbox"/> n°124 | <input type="checkbox"/> n°133 | <input type="checkbox"/> n°142 |
| <input type="checkbox"/> n°98 | <input type="checkbox"/> n°107 | <input type="checkbox"/> n°116 | <input type="checkbox"/> n°125 | <input type="checkbox"/> n°134 | <input type="checkbox"/> n°143 |
| <input type="checkbox"/> n°99 | <input type="checkbox"/> n°108 | <input type="checkbox"/> n°117 | <input type="checkbox"/> n°126 | <input type="checkbox"/> n°135 | <input type="checkbox"/> n°144 |

Au prix de :

- 1 numéro 4,50€
- 2 numéros 3,50€ l'unité
- 3 numéros et au-delà 3€ l'unité
- + Frais de port (jusqu'à 3 ex. au-delà, nous consulter) .. 4€**

Soit au total :



Vos coordonnées :

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

Règlement

- Par chèque à l'ordre de ECOPRESSE
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne
LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

ENVOYEZ À : **Ecopresse - Riveo - 300 rue de Lille - 59520 Marquette-Lez-Lille**

**Souscrivez un abonnement de soutien !
Vous aimez une presse locale
fiable, sérieuse et indépendante ?**

éco 121

**vous propose un abonnement
premium de soutien.**

Il comprend :

- **10 exemplaires** papier chaque mois
- un **accès intégral** au web (numéro en cours et archives)
- un **accès privilégié** aux partenariats Eco121 (concerts, événements...)
- des rencontres avec la rédaction au travers du club Eco121
- une **newsletter** dédiée à la vie de votre journal



CONTACTEZ-NOUS AU 03 55 33 21 05 OU PAR MAIL À COURRIER@ECO-121.FR

Je souscris à un abonnement de soutien à Eco121 pour un montant de 1000 €

Règlement

Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse

Par virement : Banque Caisse d'Epargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM	PRÉNOM
SOCIÉTÉ / ORGANISATION	
ADRESSE	
	CODE POSTAL
VILLE	TÉL.
E-MAIL	

éco 121
ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59620 MARQUETTE-LEZ-LILLE



CLICK & LIVE MISE SUR SES CAMÉRAS INTELLIGENTES DE COMPTAGE

MAXIME SCHACHT. Ses caméras capteurs utilisent une intelligence artificielle éthique pour tous types de comptages. Le marché potentiel est considérable.

Après avoir passé six ans chez Samsung Electronics en Corée, Maxime Schacht aurait pu continuer une belle carrière dans ce grand groupe ou dans un autre. Ce diplômé de l'école des Mines (IMT) complétée d'un cursus à l'Essec y développait des partenariats technologiques avec des start up du monde entier : sur le clavier prédictif ou la reconnaissance d'écriture, par exemple. « J'étais frustré, je ne conclusais qu'un partenariat par an, mes patrons étaient ravis, mais pas moi ! », se rappelle ce Lillois. Il rentre alors en France où il rejoint Sigfox (spécialiste de l'Internet des objets). Un plan de départ de l'entreprise lui offre l'opportunité de devenir start upper lui-même. Autour d'une idée forte : de nouvelles architectures de puces se développaient alors à base de réseaux de « neurons », permettant pour la première fois le deep learning. « Je me suis dit que si on couplait ces puces avec des caméras, on pouvait faire des choses totalement nouvelles », raconte Maxime Schacht. L'idée séduit le start up studio Alacrité, chez qui il développe le projet pendant un an, avant de créer la société Viziosense en avril 2022, et de lever 1,2 M€ quelques mois plus tard. On trouve au tour de ta-

ble un certain Raouti Chehah, mais aussi un ex-président de Korea Telecom. Les caméras, qui s'apparentent plus en réalité à des capteurs, vont permettre tous types de comptages : les files d'attente dans les aéroports ou les cantines, l'occupation de l'espace dans les gares, les véhicules dans les parkings. Avec un engagement éthique fort puisque aucun flux vidéo ne sort des caméras et que les rares images utilisées sont anonymisées. « L'IA est placée uniquement du côté de la caméra, pas du serveur. Tout ce qui sort de la caméra est une opération de comptage plus ou moins fine », expose le créateur. A l'heure où un milliard de caméras quadrille aujourd'hui la planète, dont une immense majorité de technologie chinoise, Viziosense apporte donc une vraie réponse. La société a déjà déployé trois offres, le management des stationnements (Viziopark), le comptage des piétons (Viziocount) et les mesures d'occupation de l'espace public (Viziocrowd). Avec un modèle fondé sur l'abonnement, donc des revenus récurrents. Ceux-ci devraient atteindre le million d'euros dans les deux ans, cinq fois plus à quatre ans. Déjà présente dans 10 pays à travers

une quarantaine de partenaires, Viziosense se veut nativement internationale. « Le marché est énorme. On a démarré sur la ville intelligente, mais on va développer des cas d'usage pour les entreprises, avec de gros retours sur investissement, notamment dans le secteur logistique et l'industrie. » Maxime Schacht évoque ainsi une société logistique dont l'utilisation des capteurs permet de gagner 4 minutes par chargement, soit 500 € d'économie mensuelle par quai. Les références commerciales commencent déjà à s'accumuler, à l'aéroport de Nice, dans les cantines d'Engie, ou encore pour les parkings de Luxembourg. Et la société planche sur deux gros développements, la miniaturisation des caméras, et l'augmentation de caméras existantes. Maxime Schacht vient d'entamer une démarche de levée d'amorçage de 0,8 M€ supplémentaires, accompagnée de 0,4 M€ des actionnaires historiques, avant d'envisager plus tard une série A d'ampleur ■

“ON VA DÉVELOPPER DES CAS D'USAGE POUR LES ENTREPRISES, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR LOGISTIQUE ET L'INDUSTRIE”
MAXIME SCHACHT

Olivier Ducuing

STANDING VÉRANDA : UN NOUVEAU PATRON POUR UN NOUVEAU DÉPART

Le spécialiste des extensions extérieures vient d'être repris par Charles-Henry Carlier. Avec les yeux braqués sur de nouveaux marchés porteurs de croissance.

En vingt ans, Standing Véranda a su se faire une place en toute discrétion dans un univers ultra concurrentiel. Depuis sa création à Montigny-en-Gohelle, l'entreprise a profité du bouche-à-oreille pour diffuser son savoir-faire en matière de conception sur mesure, production et pose de vérandas, pergolas et extensions de maison. Aujourd'hui basée au sein du parc du Bois-Rigault à Vendin-le-Vieil, près de Lens, elle est depuis le printemps sous la direction de Charles-Henry Carlier.

Ce Picard de 48 ans, originaire de Saint-Quentin, a repris la société et ses 30 salariés aux mains de son fondateur Frédéric Dubreu. Formé en école de commerce, Charles-Henry Carlier

a oscillé entre salariat et entrepreneuriat. Après des débuts comme commercial chez le fabricant d'imprimantes Xerox à Paris puis chez le spécialiste de la data Experian QAS à Lille, il cofonde une société d'impressions murales personnalisées pour particuliers. Puis une autre spécialisée en création de produits de décorations murales type papiers peints, stickers, toiles, pour distributeurs (4Murs, Conforama, La Redoute...). En 2015, il rejoint les équipes d'EY comme directeur du développement commercial, avant celles de Valeur en Capital six ans plus tard, où il ne restera que deux ans.

« L'entrepreneuriat me démangeait à nouveau, confie-t-il. Sauf que je n'avais pas envie de tout recommencer de zéro ». C'est alors qu'il se met en quête d'une reprise d'entreprise. Mais pas n'importe laquelle, une société bien implantée et saine financièrement.

260 CHANTIERS

« Ce qui m'a séduit dans le dossier de Standing Véranda, c'est qu'elle assure l'ensemble de son activité en interne,

de A à Z. Elle bénéficie d'une solide réputation depuis plus de 20 ans et évolue dans un secteur dynamique. », détaille le nouveau dirigeant. Standing Véranda peut compter sur un fichier de 7 000 clients, situés essentiellement dans les Hauts-de-France, et avec lesquels elle réalise 5 M€ de chiffre d'affaires. L'entreprise réalise également une partie de ses 250 chantiers annuels au nord de Paris et en Belgique. Outre le showroom situé sur le site de son siège, elle en détient deux autres à Méteren en Flandres et à Merlimont sur la Côte d'Opale.

Sur sa feuille de route, Charles-Henry Carlier affiche un plan de recrutement de 6 personnes d'ici au début 2025 (3 postes ont déjà été pourvus). Par ailleurs, il aimerait séduire davantage la clientèle professionnelle avec des produits spécifiques. Ce qui nécessitera d'étoffer son catalogue de 14 références avec des nouveautés comme les ombrières de parking ou encore des créations intégrant des panneaux photovoltaïques. Tout en gardant comme objectif premier de pérenniser l'existant ■ Julie Kiavue



« JE N'AVAIS PAS ENVIE DE TOUT RECOMMENCER DE ZÉRO »
CHARLES-HENRY CARLIER



RUBIKA PREND LE SOLEIL DE LA RÉUNION

VALENCIENNES. L'école de design se dote d'une antenne dans l'océan Indien.

« **M**ais que diable est-on allé faire dans cette galère ? » fait mine de s'interroger Stéphane André, le directeur général de Rubika pour évoquer l'ouverture d'un campus sur l'île de La Réunion. L'école d'animation, de jeu vidéo et design de Valenciennes vient en effet d'y accueillir début octobre une première promo de 33 étudiants, répartis en trois classes. Stéphane André liste trois avantages à cette implantation. Primo, La Réunion est un territoire multiculturel, avec une vraie diversité. « *Ce sont des gens qui ont appris à vivre ensemble et ça correspond bien à l'ADN de Rubika. Nous formons des étudiants à des métiers qui ont besoin de diversité.* » Deuxio, la côte est de l'Afrique a besoin de former des jeunes. Enfin, Stéphane André pointe une véritable dynamique locale dans le secteur des jeux vidéos.

L'école valenciennoise a répondu à un appel à projet dans le cadre de France 2030. Et obtenu une subvention de

1,9 M€ pour financer ce campus. Elle a aussi bénéficié d'un « *soutien très conséquent* » du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée). Elle s'est associée avec des studios locaux de jeu et d'animation. La recette qui fonctionne dans les Hauts-de-France pourra-t-elle être transposée à plus de 9 000 km de distance ? « *Il ne faut pas faire ce qu'on fait à Valenciennes, avertit Stéphane André. Le programme est le même, mais il est "réunionnisé", avec une patte tropicale et créole.* »

L'implantation à La Réunion est aussi un énorme enjeu en termes de politique sociale. Stéphane André insiste sur la volonté de l'école de permettre à des jeunes qui n'ont pas les moyens financiers de suivre ce type de cursus, ou d'autres qui estiment que Rubika n'est pas faite pour eux. Cette ouverture est facilitée par la fondation de l'école qui offre 2 000 € par an et par étudiant, à déduire des frais de scolarité. A La Réunion, 25% des étu-



dants sont boursiers, contre 5% en métropole. « *Il faut être en capacité d'accompagner ces jeunes. Si on s'inspire de l'Afrique, on va faire des choses encore plus innovantes. La diversité permet d'améliorer la qualité de la création.* » ■ **Y.S.**

TRIBUNES LIBRES

REBECCA FRAY

CONSULTANTE ET COACH PROFESSIONNELLE CHEZ QUINTESENS

OSER ÉCHOUER POUR MIEUX RÉUSSIR

L'erreur est partout dans nos vies, pourtant, en entreprise, on en parle peu, comme si elle devait être évitée à tout prix. On a tous fait des erreurs : mauvaise décision, oubli d'un détail clé ou mauvaise évaluation d'un risque. Et c'est normal, c'est humain ! Pourtant, l'erreur est souvent perçue comme un échec en entreprise, freinant l'innovation et l'apprentissage. Et si l'erreur était en fait une clé pour avancer ? En tant que manager, reconnaître et valoriser l'erreur peut complètement changer la dynamique d'une équipe en permettant de :

- **Stimuler la créativité et l'innovation :** Quand on a peur de se tromper, on hésite à innover. Or, les grandes idées viennent souvent des essais et erreurs. Si vous permettez à vos équipes de se tromper, elles oseront sortir des sentiers battus et proposer des solutions audacieuses.
- **Créer une culture de confiance :** En acceptant l'erreur, vous établissez un climat de transparence. Vos équipes n'hésiteront plus à partager leurs doutes ou échecs. Ce climat de confiance renforce la collaboration,

tout en faisant naître un véritable engagement de la part de vos collaborateurs.

- **Favoriser la résilience :** Une erreur n'est pas un point final, mais une étape vers le succès. Si on apprend de ses erreurs, on s'améliore. En valorisant cet apprentissage, vous aidez vos collaborateurs à mieux rebondir et à développer une véritable résilience. Mais comment intégrer l'erreur dans son management ? Il ne s'agit pas seulement de dire que l'erreur est permise. Il est important également de créer un environnement où elle est acceptée et valorisée comme une opportunité de croissance. Voici des pistes concrètes pour y parvenir :

- En tant que manager, soyez un modèle. Parlez de vos erreurs et de ce que vous en avez appris. Cela aidera à casser le mythe de l'infaillibilité et incitera vos équipes à faire de même.



"ACCEPTER L'ERREUR, C'EST DONNER À VOS ÉQUIPES L'OPPORTUNITÉ D'APPRENDRE ET DE GRANDIR"

- Plutôt que de sanctionner, discutez avec vos collaborateurs. Qu'ont-ils appris de cette situation ? Quelles leçons peuvent-ils en tirer ? Ce processus permet non seulement d'éviter la répétition des erreurs, mais aussi de célébrer les progrès.

- Lancez des projets où l'échec fait partie du processus. Cette liberté d'expérimenter, sans crainte des répercussions, favorisera l'innovation et la prise de risque constructive. Accepter l'erreur, c'est donner à vos équipes l'opportunité d'apprendre et de grandir. En tant que manager, autorisez-vous et autorisez-les à échouer pour mieux avancer. Après tout, n'est-ce pas en tombant qu'on apprend à se relever ? Alors soyez ce manager qui autorise ses équipes à faire des erreurs pour qu'elles puissent progresser, apprendre, et atteindre leur plein potentiel ■

Anticiper, projeter, se préparer. Pour durer, une entreprise familiale plus qu'une autre doit s'organiser en mode temps long. « *Et c'est quand tout va bien qu'il faut préparer les moments plus difficiles* », juge Karine Charbonnier, ancienne patronne de Beck Industries, désormais à la tête de son family office et coprésidente de l'IFA Hauts-de-France, qui tenait sa réunion annuelle commune avec le FBN le 17 octobre dernier à la Cité des Echanges. Un lieu de partage entre pairs, en toute confidentialité. « *On est tous là pour travailler son affectio societatis* », confirme Caroline Poissonnier, dirigeante du groupe Baudalet et coprésidente de FBN Hauts-de-France. « *On cherche à trouver des éléments de protection pour que les générations futures aient confiance dans la façon dont l'entreprise est gérée. Mais il n'y a pas une seule règle. Chaque famille prend ses dispositions avec ses propres paramètres* », relève son alter ego Jean-Bernard Bonduelle, administrateur du groupe éponyme.

« CERVEAU COLLECTIF »

L'un des outils permettant de garder toute son acuité et sa lucidité face aux



De g. à d. : Jean-Bernard Bonduelle, Caroline Poissonnier et Karine Charbonnier

ENTREPRISES FAMILIALES: SAVOIR S'ORGANISER POUR DURER

Les deux réseaux FBN (Family Business Network) et IFA (Institut français des administrateurs) tenaient séance commune à Entreprises & Cités il y a quelques jours. L'occasion d'échanger et de se pencher sur un modèle familial résilient mais qui doit se cultiver.

enjeux est d'ouvrir son conseil à des administrateurs extérieurs. « *C'est fondamental pour éviter l'entre-soi. On est dans une tendance au développement très net des administrateurs indépendants et de professionnalisation de la gouvernance* », décrit Karine Charbonnier.

« *Les administrateurs sont extrêmement importants, c'est un cerveau collectif dans un monde qui bouge* », renchérit l'ancien président du Medef et patron du groupe familial Radial Pierre Gattaz. Et ce qui vaut pour les entreprises familiales a aussi ses vertus dans d'autres univers comme celui des start up. « *Un administrateur, c'est un investissement et une sécurité, une confiance, un autre regard. Une capacité à poser ses doutes, en confiance, ce qu'on ne peut faire qu'avec des gens qui ont une vraie connaissance d'entreprises* », poursuit Karine Charbonnier. « *Je suis administratrice moi-même. Je me nourris de ce qui se passe dans d'autres conseils* », confirme Caroline Poissonnier, dont le groupe n'a toutefois pas encore franchi les pas des administrateurs externes.

« *On est vraiment dans le temps long. L'enjeu de ceux qui se placent sur cet horizon, c'est de se donner tous*

LES ENTREPRISES FAMILIALES EN FRANCE

- 83% des entreprises, dont 75% des PME, 50% des ETI et 20% des grands groupes
- Une entreprise familiale vit 60 ans en moyenne contre 20 ans pour les autres
- Le taux d'absentéisme y est inférieur de 18% à la moyenne
- Taux de transmission intra-familiale : 14 à 20% en France, 50% en Allemagne, 70% en Italie

les éléments pour réussir que l'entreprise soit transmise au fil des générations. Cela suppose d'abord d'avoir des résultats, avec des hauts et des bas, mais aussi de cultiver l'affectio familiae », insiste Jean-Bernard Bonduelle. Pour Pierre Gattaz, le contexte général est également fondamental, alors que la classe politique est en ébullition pour chercher de l'argent partout. « *L'entreprise a besoin de stabilité, d'un environnement de confiance, business friendly* », insiste l'ancien patron des patrons, qui pointe le niveau trop faible d'ETI dans notre pays (6 000) par rapport à nos voisins (12 000 en Allemagne, 10 000 outre-

Manche ou 8 000 en Italie). Pierre Gattaz préconise « *la règle des 5 S* » : stabilité, simplicité, sérénité fiscale, souplesse sociale et sécurité juridique ». A bon entendre !

■ Olivier Ducuing



« LES ADMINISTRATEURS, C'EST UN CERVEAU COLLECTIF DANS UN MONDE QUI BOUGE »
PIERRE GATTAZ

« Pour réindustrialiser notre région, misons sur le facteur ETI ! »

Après des années de rupture culturelle entre l'opinion publique, l'industrie et les territoires, la réindustrialisation de la France est devenue une priorité. La revitalisation de notre tissu industriel offre une opportunité de concilier souveraineté économique, décarbonation, cohésion sociale et territoriale. Et cela passe par le développement de nouvelles capacités productives, que ce soit par la création d'usines, l'extension de sites existants ou la réhabilitation de friches industrielles.



ÉMILIE N PRUM
ASSOCIÉ KPMG

ETI ET VILLES MOYENNES. DEUX ATOUTS POUR RÉINDUSTRIALISER NOS TERRITOIRES

La réindustrialisation, c'est le projet. Les régions, l'échelle d'action. Les ETI, nos atouts !

Car les ETI ont une contribution singulière et stratégique dans la réindustrialisation, que nous appelons le « facteur ETI ». Grâce à leur taille et leur agilité, elles peuvent concrétiser rapidement de nouveaux projets industriels. Cela s'explique par des superficies plus maîtrisables (entre 2 000 et 15 000 m²), des investissements souvent inférieurs aux seuils réglementaires, et un fort ancrage territorial dans les petites et moyennes villes, où leurs sièges sociaux sont implantés, facilitant les démarches grâce à leur écosystème local.

- LES FACTEURS DE RÉUSSITE DES ETI

C'est pour mieux comprendre la performance particulière des ETI dans cet élan industriel que KPMG, en partenariat avec le METI, vient de rendre publiques les conclusions de neuf études de cas, décryptées dans sa dernière enquête : « (Ré)industrialisation : le facteur ETI ». Et d'en tirer 5 facteurs de réussite :

- **LE FACTEUR OPÉRATIONNEL.** Toute nouvelle capacité productive suppose un changement de positionnement sur la chaîne de valeur ou une innovation produit majeure, ce que les ETI considèrent comme une réelle opportunité de transformer l'activité et les processus de production, en

automatisant et en digitalisant par exemple.

- **LE FACTEUR FONCIER.** Les ETI anticipent bien les besoins futurs. Beaucoup d'entre elles utilisent des réserves foncières acquises précédemment et construisent des surfaces supplémentaires lors de la réalisation de nouveaux bâtiments, profitant ainsi de coûts marginaux réduits, plutôt que de lancer de nouveaux projets plus tard.

- **LE FACTEUR ENVIRONNEMENTAL.** Les ETI veulent être reconnues comme des leaders en matière de respect de l'environnement et de décarbonation. Elles voient les exigences environnementales liées à leurs projets comme des opportunités pour repenser leurs processus, améliorer leur réputation et réduire leurs coûts énergétiques et d'achat de matières premières.

- **LE FACTEUR HUMAIN.** La digitalisation entraîne la création de nouveaux emplois spécialisés, très recherchés, que les filières de formation françaises savent fournir. Les ETI travaillent à attirer ces talents en prenant en compte les attentes sociétales, notamment celles de la génération Z, bien avant de lancer leurs nouveaux projets.

- **LE FACTEUR TERRITORIAL.** Les ETI bénéficient de leur ancrage territorial en s'intégrant facilement dans leur écosystème local. Grâce à leurs relations avec les exécutifs locaux, leur engagement dans des réseaux et leurs liens avec la formation supérieure, elles initient des projets de mutualisation, notamment dans le recyclage, et facilitent l'adoption d'une culture d'écologie industrielle et territoriale ■

Décryptage du projet d'usine de l'ETI Naturopera à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) dans l'étude de KPMG : <https://shorturl.at/Legxr>



LE PAYS DE VALOIS VEUT RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Développer des activités à plus forte valeur ajoutée : c'est l'ambition forte qui ressort des dernières Rencontres Economiques du Valois, organisées le 17 octobre dernier à Russy-Bémont devant une centaine de personnes, sur le thème « *La réindustrialisation, quels enjeux pour nos territoires ?* »

Ces quinze dernières années, la logistique s'est fortement développée dans le Pays de Valois, territoire très rural du Sud de l'Oise, autour de la Nationale 2. Si le secteur a beaucoup apporté (emplois, ressources fiscales...), la communauté de communes souhaite pendant éviter le tout-logistique.

« Nous voulons procéder à une montée en gamme des entreprises que nous accueillons avec des emplois plus intéressants pour les habitants de la région, explique Didier Doucet, le président de l'intercommunalité. Nous souhaitons aussi accueillir des entreprises qui consomment du foncier avec un ratio d'emplois plus intéressant que la logistique. » Éviter l'exode professionnel est un autre objectif. Car deux tiers des habitants du Pays de Va-

Lors de la dernière édition de ses Rencontres Économiques, l'une de nos intercommunalités les plus frontalières de l'Ile-de-France a affiché ses ambitions pour développer son territoire et attirer de nouvelles entreprises.

lois travaillent déjà hors de la région, notamment à Roissy, Paris et plus largement en région parisienne. « *Seuls 20% des jeunes qui décrochent leur bac ici restent sur le territoire* », illustre Manoëlle Martin, la vice-présidente de la Région Hauts-de-France, en charge de l'enseignement supérieur.

« On a des difficultés de circulation, ajoute Louis Sicard, le vice-président de l'intercommunalité en charge du développement économique. Certains axes sont saturés selon les heures. On veut attirer des entreprises avec un impact poids lourds plus limité. » « Nous ne voulons plus être considérés comme des villes-dortoirs, abonde Didier Doucet. Nous voulons recréer un sentiment d'appartenance. »

35 MINUTES DE DISTANCE DE LA CAPITALE

Pour appuyer cette nouvelle stratégie, les instances dirigeantes du Pays de Va-

lois ont mis en place un plan autour de quatre axes. Première pierre : l'ouverture et la commercialisation de la ZAC de Silly-le-Long à l'ouest du territoire (photo ci-dessous), avec le concours de la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) comme concessionnaire. Baptisée Art&Co, cette ZAC s'étend sous la forme d'un parc d'une trentaine d'hectares. La Communauté de communes a consenti un lourd investissement de 30 M€ pour l'achat du terrain et des locaux. Une opération rendue possible grâce aux ressources internes de l'établissement public de coopération intercommunale, mais aussi par des subventions de l'Etat, de la Région, de l'Europe et de l'Ademe. En tant que « Territoire d'Industrie », le Pays de Valois peut également accéder au fonds friche.

Deuxième chantier : la requalification du quartier de la gare de Crépy-en-Valois, avec la réhabilitation de friches industrielles. Le territoire va y aménager de nouveaux équipements publics (parking en silo, parc paysager) et construire des logements et des bureaux. La zone entend profiter de la ligne de train Paris-Laon, qui place Crépy-en-Valois à 35 minutes de la capitale.

Troisième point, une nouvelle zone d'activité va pousser à Levignen, dédiée à des entreprises déjà présentes sur le territoire, qui souhaitent grandir mais sont bloquées pour des raisons foncières. Les premiers terrains seront acquis dès le début de l'année prochaine. « *L'idée, c'est d'aller très vite, car les entreprises ont besoin de se développer vite* », détaille Didier Doucet.

MUSÉE À CIEL OUVERT

Enfin, au-delà du développement économique classique, le Pays de Valois espère créer une nouvelle forme de tou-



« ON EST L'UN DES TRÈS RARES TERRITOIRES DE L'OISE CAPABLE DE MOBILISER UNE CENTAINE D'HECTARES DE FONCIER, AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. »
DIDIER DOUCET





LE PAYS DE VALOIS EN BREF

- 62 communes
- 57 000 habitants
- Siège : Crépy-en-Valois (14 000 habitants)
- Un territoire constitué à 96% de terres agricoles et de forêts.
- Une autonomie en termes de consommation de gaz grâce à la méthanisation.
- Des entreprises emblématiques : Poclair, Tenneco, Hutchinson.

risme par le biais d'un parcours de sculptures monumentales réparties au travers des 62 communes du territoire. « C'est un vrai facteur d'attractivité, assure Didier Doucet. C'est la cerise sur le gâteau pour les porteurs d'affaires. On va amener du sens au salarié et pour les recrutements. C'est une vraie vision d'aménagement du territoire. » La première de ces sculptures vient d'être inaugu-

rée par le studio espagnol Restake à Mareuil-sur-Ourcq. Ce dernier a transformé un ancien transformateur électrique en œuvre d'art, avec un changement d'apparence entre le jour et la nuit.

Cette démarche concerne aussi la bien nommée ZAC Art&Co. Selon le cahier des charges, chaque entreprise sera tenue de laisser à disposition une partie de la façade de ses bâtiments

afin d'y créer une œuvre de 700 mètres de long. « Le territoire dispose d'un patrimoine très riche avec des chapelles, des châteaux privés, des lacs, des étangs, des bâtiments industriels, ajoute Bruno Dellinger, le secrétaire général de la Communauté de communes. L'idée est de créer un musée à ciel ouvert. Nous devons innover, faire quelque chose qui n'existe pas. » ■ Yann Suty

AU CŒUR DU VALOIS, PHOTOBX IMPRIME À TOUT-VA PENDANT LES FÊTES

Le Pays de Valois abrite quelques grandes entreprises, à l'instar de Tenneco, le spécialiste des gaines de protection, de Hutchinson, la filiale du groupe TotalEnergies qui construit des composants pour l'aéronautique, ou encore de Photobox, le spécialiste de l'impression de photos. Ce dernier détient une usine à Nanteuil-le-Haudouin, une petite ville située à quelques kilomètres de Crépy-en-Valois.

En cette fin octobre, l'usine implantée près d'une forêt, le long de la N2, l'axe majeur du Pays de Valois, est déjà en pleine effervescence. Novembre et décembre représentent une période cruciale pour elle, car elle réalise 40% de son chiffre annuel s'élevant à 80 M€. Alors qu'elle emploie habituellement 40 personnes (plus 15 fonctions supports), elle recrute 80 intérimaires. « Pendant les pics, les imprimantes tournent en continu,

assure Renaud Foliguet, le directeur de l'usine. On sort 10 000 calendriers par jour et 6 000 albums photos. »

L'usine appartient au groupe Storio, le leader européen des produits photos personnalisés, issu du rapprochement en 2022 entre le britannique Photobox et le néerlandais Albelli, propriétaire de Monalburnphoto. Appartenant aux fonds Gilde et Exponent, le groupe, présent dans treize pays européens, emploie plus de 1 000 personnes. L'usine de Nanteuil-le-Haudouin a été construite en 2004. D'une surface de 5 300 m², elle gère les commandes reçues par Internet de quasiment toute la France, mais doit tout de même externaliser une partie de sa production en Allemagne. « Nous avons les mêmes machines que nos concurrents, souligne Renaud Foliguet. Ce qui nous différencie, c'est l'humain et l'attention aux détails. »



ALAIN VAMOUR

AVOCAT ASSOCIÉ AU SEIN DU DÉPARTEMENT DROIT PUBLIC DU CABINET BIGNON LEBRAY

UN PERMIS DE CONSTRUIRE N'EST PAS ÉTERNEL

Comment veiller sur lui ? La crise de l'immobilier impose parfois de reporter les travaux de construction d'un projet.

Or, un permis de construire ou un permis d'aménager un lotissement a, comme les aliments délicats, une date de péremption.

Son délai de validité est de 3 ans. Ceci dit, son titulaire peut en demander la prorogation, pour deux durées d'un an : ainsi, un permis de construire a une durée de vie maximale de 5 ans. La demande de prorogation doit être présentée, en mairie, au moins deux mois avant l'échéance du permis de construire.

Dans le délai de validité du permis, le titulaire doit engager les travaux de construction. A défaut, le permis est caduc... Triste sort funeste, pour une autorisation si difficile à obtenir.

Quand sa dernière heure semble avoir sonné, il reste néanmoins souvent un

espoir pour sauver le permis qui apparaît pourtant en fin de vie.

En effet, sa durée de validité, peut avoir eu un point de départ différé. L'entrée « dans la vie active » d'un permis démarre à la date de la dernière autorisation nécessaire au développement du projet, telle qu'une autorisation environnementale par exemple. Le faux moribond peut donc encore être bien gaillard, quand le sablier de sa validité a démarré plus tard que prévu.

De même, le droit n'étant pas toujours ennemi de la logique, les recours contentieux, contre le permis (et

contre les autres autorisations nécessaires au projet) emportent une suspension de son délai de validité. Une fois le procès fini (... et gagné), le sablier est à nouveau retourné, avec le solde du délai de validité du permis restant à s'écouler.

Attention, un permis de construire modificatif n'a aucun effet sur la durée de validité du permis.

Dans tous les cas, et surtout en immobilier, où règne le temps long, la vigilance s'impose, et en attendant le lancement du projet, il faut surveiller l'échéance du permis à ajuster selon par exemple les contentieux subis et on écoute en boucle « The final count down » (des chevelus du groupe Europe, 1986) ■



“ATTENTION, UN PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF N' A AUCUN EFFET SUR LA DURÉE DE VALIDITÉ DU PERMIS”

BRUNO PLATEL

AVOCAT ASSOCIÉ CAPITAN AVOCATS

PRÉJUDICE NÉCESSAIRE DU SALARIÉ, UNE EXTENSION SANS LIMITE

Le licenciement du salarié obéit à un régime spécifique qui conduit à reconnaître en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse l'existence automatique d'un préjudice devant être réparé par l'entreprise. Autrement dit, le salarié a automatiquement droit à une réparation appréciée dans son quantum par le conseil de Prud'hommes.

En dehors du licenciement, toute infraction à la législation du travail par l'employeur n'entraîne pas automatiquement un préjudice pour le salarié susceptible d'être indemnisé.

Après une période pendant laquelle la Cour de Cassation avait étendu le principe d'une réparation automatique du salarié à de nombreux chefs de préjudice autres que celui résultant du licenciement, la jurisprudence avait en 2016 opéré un reflux à propos d'une demande de dommages et intérêts d'un salarié fondée sur une remise tardive des documents de fin de contrat de travail. A cette occasion, la Cour de Cassation avait pris le soin de rappeler que l'indemnisation du salarié n'était pas automatique et qu'il lui appartenait de prouver l'existence d'un préjudice et de son quantum pour obtenir une indemnisation.

Après une première série de décisions en 2022 ayant admis une réparation automatique dans des hypothèses telles que l'atteinte du droit à l'image du salarié, le non-respect de la durée maximale de travail ou encore le non-respect du repos quotidien de 11 heures, la Cour de Cassation vient de rendre une série de décisions le 4 septembre dernier conduisant à un élargissement des cas d'indemnisation automatique du salarié.

Ces décisions admettent ainsi l'octroi automatique de dommages et intérêts en cas de travail du salarié en cas d'arrêt maladie ou de congé de maternité ou de non-respect de la durée maximale quotidienne ou hebdomadaire de travail.

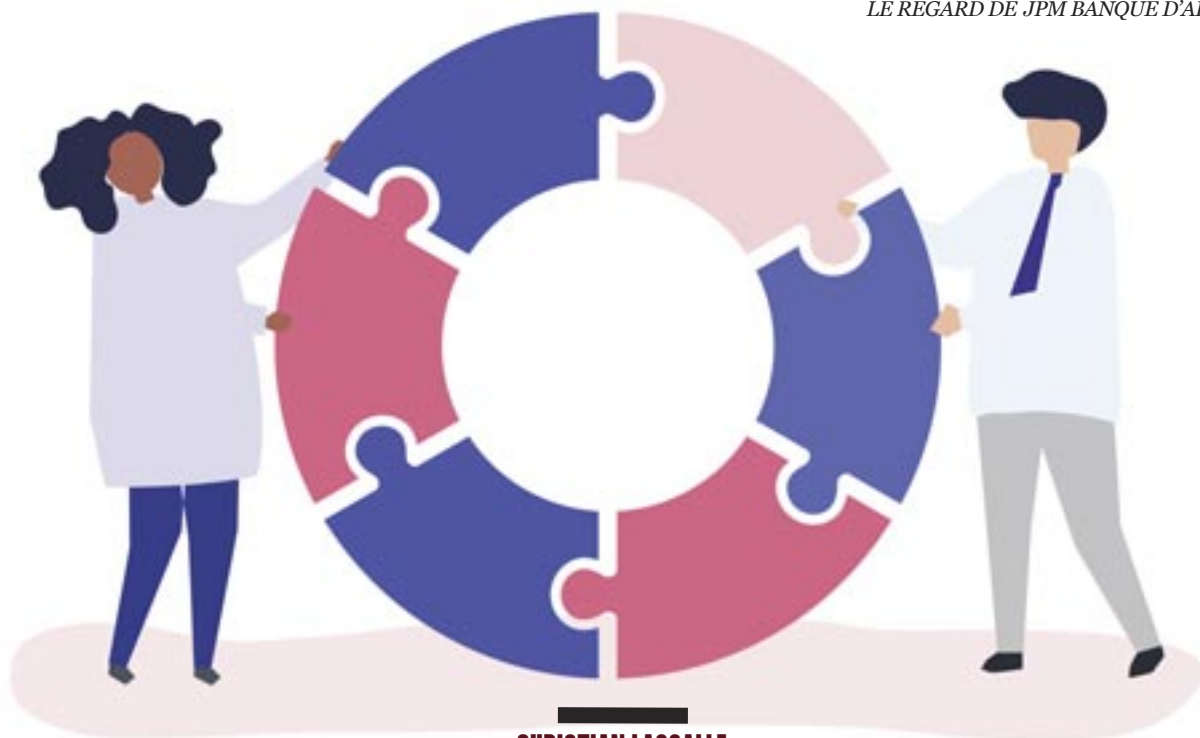
Alors que l'indemnisation du licenciement injustifié est plafonnée par

l'application d'un barème en fonction de l'ancienneté, cette jurisprudence ouvre une opportunité pour le salarié et son conseil de compléter sa demande principale de différentes demandes de dommages et intérêts fondés sur des manquements de l'employeur dans l'exécution du contrat de travail dont le préjudice « nécessaire » pourrait conduire à une augmentation du risque judiciaire pour l'entreprise.

Les demandes indemnitaires du salarié portant sur l'exécution fautive de son contrat de travail n'étant pas limitées dans leur fondement, ni encadrées par un plafond et étant souverainement appréciées par le Conseil de Prud'hommes, il en résulte pour le salarié une opportunité de contourner le plafonnement des dommages et intérêts institué par le barème Macron et pour l'entreprise une difficulté à identifier le niveau de risque auquel elle s'expose en cas de contentieux ■



“LE SALARIÉ VA PROFITER D'UNE OPPORTUNITÉ POUR CONTOURNER LE PLAFONNEMENT DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS INSTITUÉ PAR LE BARÈME MACRON.”



CHRISTIAN LASSALLE
EXPERT INGÉNIEURIE SOCIALE ET SOLUTIONS RH

PARTAGE DE LA VALEUR : TRANSFORMER UNE OBLIGATION EN OPPORTUNITÉ

La loi sur le partage de la valeur impose aux entreprises de 11 à 49 salariés de mettre en place divers dispositifs dédiés, intégrant la Prime de Partage de la Valeur (PPV) dans l'épargne salariale. Comment inciter les petites et moyennes entreprises à adopter ces dispositifs ? La loi, issue de l'accord national interprofessionnel, vise à impliquer davantage les salariés dans la croissance des entreprises.

GÉNÉRALISATION DU PARTAGE DE LA VALEUR

La participation, l'intéressement et la PPV sont des dispositifs qui doivent être étendus aux entreprises de 11 à 49 salariés, où leur déploiement est encore limité. En 2021, 75,7 % des salariés dans les entreprises de 250 à 499 étaient couverts par au moins un de ces dispositifs, contre seulement 18,9 % dans les plus petites entreprises. À partir de 2024, ces entreprises doivent établir au moins un dispositif de partage de la valeur, à condition de réaliser un bénéfice net de 1 % du chiffre d'affaires pendant trois exercices consécutifs. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire devront également s'y conformer si leur résultat excédentaire est au moins égal à 1 % de leurs recettes.

AMÉNAGEMENT DE LA PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

Entre juillet 2022 et septembre 2023, 9,5 millions de salariés ont perçu une PPV, d'un montant moyen de 754 €, soutenant ainsi le pouvoir d'achat face à l'inflation. Les primes versées aux salariés gagnant moins de trois fois le Smic sont exonérées de diverses cotisations, avec un plafond de 3 000 € par salarié, pouvant atteindre 6 000 € si l'entreprise a un accord de participation ou d'intéressement.

Désormais, deux PPV peuvent être versées par an, mais sans augmentation des plafonds d'exonération. De plus, une partie de la PPV peut être affectée à un plan d'épargne salariale, exonérée d'impôt. Cependant, les dirigeants ne peuvent pas bénéficier de la PPV, qui est prise en compte dans le revenu fiscal de référence.

ÉVOLUTIONS DES RÈGLES DE PARTICIPATION ET D'INTÉRESSEMENT

Les règles de participation et d'intéressement changent aussi. Pendant cinq ans, les entreprises de 11 à 49 salariés pourront établir un accord de partici-

pation basé sur une formule de calcul moins favorable aux salariés, mais adaptée à leurs contraintes. De plus, il sera possible de définir des salaires plancher ou plafond pour le calcul de l'intéressement, réduisant ainsi les écarts de primes.

L'intéressement devient un outil de management essentiel, permettant de motiver et de fidéliser les salariés. Des critères extra-financiers peuvent être inclus pour renforcer l'implication des employés dans des initiatives RSE, comme la réduction de l'absentéisme ou la sobriété énergétique.

"L'INTÉRESSEMENT DEVIENT UN OUTIL DE MANAGEMENT ESSENTIEL, PERMETTANT DE MOTIVER ET DE FIDÉLISER LES SALARIÉS"



CONCLUSION

Face à un contexte socio-économique difficile, les outils de partage de la valeur sont essentiels pour aider les PME à recruter et fidéliser leurs salariés. Les dirigeants doivent voir cette obligation comme une opportunité d'établir une politique salariale et sociale solide. En définissant clairement leurs besoins et en consultant des experts, ils peuvent choisir les dispositifs les plus adaptés pour soutenir leurs équipes tout en favorisant l'épargne à moyen terme ■

MÉMORIAL LYRIQUE

Le Théâtre municipal Raymond Devos de Tourcoing accueillera une création mondiale fin novembre. "Le Jardin d'Afrique lieu-dit pour un non-dit" du compositeur Benjamin Attahir est un opéra de chambre pour 3 chanteurs et 9 instrumentistes. Cette œuvre lyrique rend hommage aux migrants ayant perdu la vie dans la Méditerranée. En résonance au cimetière œcuménique pour migrants à Zarzis en Tunisie dessiné et construit par l'artiste humaniste Rachid Koraïchi. Une création soutenue par l'Atelier Lyrique de Tourcoing.

Le 22 novembre à 20h
au Théâtre R. Devos à Tourcoing
15€. Billetterie sur :
billetterie.atelierlyriquedetourcoing.fr

AZNAVOUR SYMPHONIQUE

Il en est le directeur artistique et le narrateur. Avec « Aznavour Célébration – L'hommage Officiel », Mischa Aznavour rend hommage à son père, à sa carrière d'acteur et surtout de chanteur, qui aurait eu 100 ans cette année. Pour accompagner les extraits de films et les images d'archives projetées sur grand écran : les 70 musiciens de l'orchestre de Douai, sous la direction de Vahan Mardirossian.

Rendez-vous à Gayant Expo, à Douai, le 21 novembre.
À 20h30. Dès 45€
Réservations sur www.orchestre-douai.fr ou au 03 27 71 77 77



HENRIKE STAHL BISSE

Comme l'an dernier, le Phénix confie à l'artiste allemande Henrike Stahl la mission d'illustrer les visuels officiels de la saison 24-25. Avec un cahier des charges autour de la thématique de l'eau, la photographe a associé des portraits d'habitants du Valenciennois, d'habités du Phénix, à des vues sténographiques de fonds aquatiques, de faune et de flore. Un travail haut en couleur, nommé « One Thousand Years », exposé jusqu'en juin 2025 dans la coursive de la scène nationale de Valenciennes.

www.lephenix.fr
03 27 32 32 32



CHRONIQUES IMMERSIVES

Le collectif d'artistes multidisciplinaires Visual System s'expose à Labanque à Béthune. Il présente "Chroniques", un ensemble d'œuvres faisant dialoguer lumière et musique au sein d'un parcours immersif. Ce dernier plonge les visiteurs dans un imaginaire unique qui croise l'inconscient et le réel. Un travail présenté auparavant à Paris, à Hong Kong, en Arabie Saoudite ou encore en Thaïlande.

Jusqu'en octobre 2025. Du mercredi au dimanche de 14h à 18h30
Tarifs : 6€/3€
Info sur www.lab-labanque.fr ou au 03 21 63 04 70



DON QUICHOTTE À COMPIÈGNE

Face au succès du roman de Cervantès, la manufacture de tapisseries des Gobelins a passé commande à Charles Coppel, membre d'une dynastie de peintres du roi, d'une série d'illustrations des célèbres aventures de Don Quichotte et de son fidèle écuyer Sancho Panza. Ces tableaux sont aujourd'hui exposés dans la salle des Gardes et dans l'antichambre double du Château de Compiègne.

Jusqu'au 6 janvier. Tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 18h

10€

www.chateaudecompiègne.fr



EXILÉS

Comment l'exil a-t-il une influence sur la création des artistes ? Rend-il l'œuvre singulière, différente ?

Le Louvre Lens accueille "Exils - Regards d'artistes", une expo qui interroge ces liens entre exil d'artistes et créations picturales, sculptées, photographiées, filmées, littéraires... Près de 200 œuvres qui ont traversé les époques et les frontières géographiques. À découvrir jusqu'au 20 janvier 2025.

**De 6 à 11€. Billetterie et info sur www.louvreens.fr
Fermé le mardi. De 10h à 18h
03 21 18 62 62**

BIOINSPIRATION

Le biomimétisme c'est l'art de s'inspirer de la nature pour innover de façon durable. Pour clore son cycle de programmation autour de cette grande thématique, l'Institut des Mobilités et des Transports Durables présente Biom'Mobilité. Une expo sur les grandes inventions biomimétiques dans le secteur des mobilités. Un train plus sobre en énergie imitant la forme d'un oiseau, des avions plus économes en s'inspirant des rapaces... Jusqu'au 20 décembre.

5€

Info et réservation sur www.imtd.fr ou au 03 27 51 10 62



RAPHAËL LILLOIS

Après "Expérience Goya" en 2021, puis "La Forêt magique" l'année suivante, l'heure est venue pour le Palais des Beaux-Arts de Lille d'achever son cycle d'expos dites « augmentées » avec "Expérience Raphaël". L'occasion pour le musée de dévoiler son incroyable collection d'une quarantaine de dessins originaux du peintre italien.

A découvrir jusqu'au 17 février 2025.
Fermé le mardi
Tarifs : 8€ / 5€
pba.lille.fr





AVEC
L'EUROPE,
ET LE FONDS
DE TRANSITION JUSTE

**LA RÉGION TRANSFORME
LES TERRITOIRES**

ACCÉLÉRONS ENSEMBLE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
DES **HAUTS-DE-FRANCE**

batteries – CO2 – électronique
numérique – emballages – énergies –
matériaux de construction – mobilités

Scannez-moi



Cofinancé par
l'Union européenne

europe-en-hautsdefrance.eu

il est temps

d'accélérer la Transition Énergétique du territoire

La **Banque Populaire du Nord** se tient à vos côtés pour accompagner le financement de vos projets de transition énergétique et environnementale : installations de panneaux photovoltaïques, unités de production d'énergie renouvelable, travaux d'efficacité énergétique des bâtiments et des process industriels, mobilité verte, éco conception...

BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE 
PAR BANQUE POPULAIRE DU NORD

BANQUE
POPULAIRE
NORD 